



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1953 MARDI 4 MARS 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES

**Antoinette Sassou
N'Guesso à Kinshasa
ce matin**



La première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, invitée par l'OIF, est attendue aujourd'hui à Kinshasa, en République démocratique du Congo, où elle prendra part au Forum international des femmes francophones. Cette rencontre, la deuxième du genre, après celle de mars 2013 à Paris, regroupe plus de 500 participants qui débattront sur des modules divers et variés tels que : Femme et Pouvoir ; Femme, actrice de la Paix ; Femme et Éducation. Autour du thème général «Femmes actrices de développement», un accent particulier sera mis sur la déscolarisation précoce et la non-scolarisation des filles, véritables freins au développement.

FOOTBALL/COUPES AFRICAINES DES CLUBS

**AC Léopards
et Cara gardent leurs
chances pour les
huitièmes de finale**

Les Fauves du Niari ont réalisé dimanche un pas important vers la qualification en huitième de finale de la Ligue africaine des champions, en battant à Dolisie, les Angolais du Primeiro de Agosto sur le score de 4 buts à 1. De leur côté, les Aiglons de Brazzaville qui ont choisi d'évoluer à Pointe-Noire dans le cadre de la Coupe africaine de la Confédération se sont imposés samedi face aux Tunisiens de l'Étoile du Sahel 1-0. Les clubs congolais, y compris FC Kondzo qui a concédé un nul de 0-0 à domicile vendredi, contre le club nigérian de Bayelsa United, gardent leurs chances de qualification pour le tour suivant de ces compétitions, à condition de ne pas lâcher prise aux matchs retour prévus le week-end prochain à l'extérieur.

Page 24

ÉDITORIAL
Continuité

Page 2

Drame du 4 mars

Les commerçants de la zone du sinistre se disent oubliés



Les commerçants lors de la réunion du 2 mars

Deux ans après les explosions qui avaient endeuillé Brazzaville et le Congo, le 4 mars 2012, les commerçants affectés par cette catastrophe étaient réunis le 2 mars pour parler des résultats du contrôle de leur effectif,

considéré jusque-là comme l'un des obstacles à l'indemnisation. Leur nombre officiel est désormais de 1139, mais, ils martelaient le message habituel: «Nous sommes jusqu'alors la seule couche des victimes de la

tragédie du 4 mars qui n'a encore rien reçu de la part des gestionnaires de cette crise», s'est plaint Jean Serge Ibara, président de leur collectif. Par ailleurs, le ministre délégué aux Grands travaux, Jean-

Jacques Bouya, a poursuivi l'affectation de logements aux sinistrés de ce drame, en remettant, à Kintélé, des clés de leur nouvelle habitation à près d'une vingtaine de familles.

Page 3

JEUNESSE

**Ngambili Ibam prend les rênes
du Conseil national**

Les travaux de la Conférence générale de la jeunesse tenue du 25



Bersol Exaucé Ngambili Ibam

février au 2 mars à Brazzaville ont porté Bersol Exaucé Ngambili Ibam au poste de président du Conseil national de la jeunesse, en remplacement Franck Linda Noumazalay.

«Il nous revient, au cours des trois prochaines années, de mener les jeunes vers davantage d'autonomie, dans le contexte de l'entrepreneuriat et aussi celui visant leur participation aux processus de prise de décision», a-t-il lancé, invitant par ailleurs les jeunes à s'impliquer dans le processus de l'émergence du Congo.

Page 7

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

**Les FAC se fixent des priorités
pour une meilleure action en 2014**

En vue d'accomplir ses missions régaliennes de défense de la patrie et du territoire nationale, le haut commandement des Forces armées congolaises (FAC) se fixe des objectifs à atteindre pour son rayonnement tant au plan national qu'international.

Au nombre des priorités figurent la modernisation des casernes militaires et la dotation en équipements et infrastructures adaptés aux missions et aux théâtres d'opérations. «Courant 2014, les Forces armées congolaises poursuivront aussi l'effort d'amélioration des performances de pilotage et de soutien des forces du renseignement, l'instruction,



le chef d'état-major général des FAC, Guy-Blanchard Okoi

l'entraînement et la préparation opérationnelle des forces», a indiqué le chef d'état-major général, Guy-Blanchard Okoi.

Page 11

ÉDITORIAL

Continuité

Si, de façon générale, nous devons nous garder de tirer des crises auxquelles nous assistons des leçons que la suite des événements pourrait bien contredire, il en est au moins une qui s'impose à nos yeux et que l'histoire ne contredira certainement pas : c'est la nécessité pour un pays, un peuple, une nation de préserver son unité en toutes circonstances. Ce qui s'est passé hier en Tunisie, en Libye, en Égypte, et ce qui se passe aujourd'hui en Syrie, au Mali, en Centrafrique, en Ukraine prouve que rien n'est plus dangereux que de provoquer sciemment des troubles qui déstabiliseront durablement la société dont ils étaient censés corriger les défauts.

La tentation est forte, bien sûr, lorsque les rouages politiques et sociaux se bloquent pour une raison ou pour une autre, de recourir à la violence afin de contraindre le pouvoir à s'effacer devant ce qui est présenté comme la volonté de tous par de petits ou de grands groupes. Mais l'histoire s'est chargée et se charge toujours de démontrer que le prix humain de tels soubresauts est sans mesure puisqu'il se compte en milliers, en dizaines de milliers, en centaines de milliers, voire même en millions de morts et de familles détruites selon l'importance du pays concerné.

En vérité et quoi que prétendent les «révolutionnaires», les «dissidents», les «chemises» bleues, oranges ou rouges, la mise en question brutale d'un système politique ne peut engendrer à court terme que le chaos. Un chaos certes constructeur à long terme si l'on en juge d'après la Révolution française, la prise du pouvoir par les Soviétiques en Russie, ou le Grand Bond en avant lancé en Chine par Mao Tsé Toung, mais qui provoque d'immenses dégâts que paieront au prix fort plusieurs générations.

Obtenir par le dialogue, par le débat, par l'échange ce que l'on est tenté de conquérir par la force est de très loin la posture la plus sage. Sans doute est-ce une voie plus difficile à emprunter que la révolte dans la rue, car elle est sans panache et demande une écoute attentive, mais les événements auxquels nous assistons dans différentes parties du monde prouvent une fois de plus qu'elle est la bonne.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'Upads se désengage de l'opération de publication des résultats

L'annonce a été faite le 28 février à Brazzaville par le premier secrétaire du parti, Pascal Tsaty-Mabiala, au cours d'une conférence de presse à Brazzaville. «La concertation politique de Dolisie : une énième farce du pouvoir ou une réelle volonté de démocratiser le système électoral au Congo?»

Telle est problématique centrale de son exposé devant la presse nationale et internationale. En effet, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) pense que le

entre 52 000 et 58 000 habitants. Le district de Liranga présente un corps électoral de 17 139 électeurs pour une population en 2007 de 11 287 habitants», a-t-il déclaré.

«En conséquence de cette attitude du pouvoir qui somme la rupture du dialogue auquel nous sommes si fortement attachés, l'Upads a décidé de ne pas prendre part à cette dernière opération qui s'apparente à un passage en force et a instruit tous ces délégués nationaux et locaux de s'y conformer», a-t-il conclu. Le premier secrétaire de l'Upads a rappelé que, généralement et par principe

jamais fait l'objet d'une approbation en conseil de ministres.

À titre d'exemple, il a cité : la mise en place de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) en organe permanent jouissant d'une autonomie administrative et financière ; le renforcement des conditions de délivrance des procurations ; la détermination de modalités plus efficaces de distribution des cartes d'électeur ; l'établissement des cartes d'électeur biométriques avec photos ; l'application effective de la loi sur les partis politiques ; la promulgation sans délai de la loi sur le financement des campagnes électorales ; enfin, l'introduction dans la législation nationale de l'usage du bulletin unique.

Le PAD claque la porte

Le Parti pour l'Alternance Démocratique (PAD) a annoncé officiellement son retrait délibéré et définitif du Recensement administratif spécial (RAS). C'était le 1^{er} mars à Brazzaville lors d'une conférence de presse animée par le vice-président de ce parti de l'opposition, Jean Félix Demba Ntelo.

Le parti incarné par le général à la retraite, Emmanuel Ngouélondélé Mongo, évoque «des écarts et défaillances de grande nature» qu'il aurait constatés dans le déroulement du processus. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est venue à été provoquée par des résultats provisoires dudit recensement, concernant dix départements, excepté Brazzaville et Pointe-Noire qui, selon ce parti, sont «entâchés de graves irrégularités».

Dans ces résultats provisoires, dont des copies ont été brandies à la presse, le PAD épingle l'éternel problème du gonflement d'électeurs sur les listes dans les localités situées dans la partie septentrionale du pays. «En conséquence, le PAD retire de la suite des opérations, ses délégués dans l'ensemble des organes du Recensement administratif spécial en cours d'achèvement, dans l'espoir d'obtenir un ressaisissement du gouvernement», stipule la déclaration.

Firmin Oyé

recensement administratif spécial de 2013 ne permettait pas d'atteindre son objectif, à savoir l'établissement de listes électorales fiables, crédibles et incontestables garantissant la maîtrise du corps électoral.

Au contraire, a expliqué Pascal Tsaty-Mabiala, cette opération risque d'être une source de conflits. Il a cité les cas des districts d'Enyelé et de Liranga qui ont vu doubler leur corps électoral. «Comment expliquer que le district d'Enyelé, par exemple, ait 28 012 électeurs pour une population en 2007 de 21 193 habitants ? En réalité, pour atteindre ce corps électoral en 2013, Enyelé doit avoir

d'obligation de résultats, on définit les modalités de mise en œuvre des résolutions et recommandations à l'issue d'une concertation politique. Ces modalités, a-t-il poursuivi, sont assises sur un chronogramme respectant un ordre de priorités cohérent permettant d'atteindre les objectifs convenus.

À propos des assises de Dolisie...

Selon Pascal Tsaty-Mabiala, les conclusions et recommandations de Dolisie, à l'exception du recensement administratif spécial lui-même très controversé, n'ont jamais fait l'objet d'une réflexion sur leur mise en œuvre ou mieux, n'ont

Respecter les engagements solennels

Au regard de tout ceci, a fait remarquer Pascal Tsaty-Mabiala, l'Upads constate, près d'un an après Dolisie, que c'est le statu quo. S'agissant de la Conel, il a fait état d'une rumeur selon laquelle, à titre transitoire, le bureau de coordination nationale du RAS, le bureau de son comité technique et les commissions locales présidées par les sous-préfets prépareraient et organiseraient les élections locales 2014.

Il a estimé que les structures mises en place pour organiser le recensement se verraient confier la préparation et l'organisation des élections locales simplement parce que le pouvoir refusait de mettre en place la commission électorale indépendante décidée consensuellement à la concertation de Dolisie.

L'Upads, qui a fait le choix d'une opposition responsable et républicaine l'éloignant de l'aventure, ne saurait pour autant vendre son âme en acceptant l'inacceptable. Il a, à cette occasion, rappelé au pouvoir que le respect des engagements solennels consensuellement pris à la concertation politique de Dolisie devant l'opinion nationale et internationale était un test de sa bonne foi et de sa réelle volonté de préserver la paix civile.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARLEMENT

André Obami-Itou appelle les acteurs politiques à s'impliquer dans les prochaines échéances

L'appel a été lancé lors de l'ouverture des travaux de la 35e session ordinaire du Sénat le 3 mars à Brazzaville. André Obami-Itou a invité les citoyens à travailler à la sauvegarde de l'essentiel, c'est-à-dire «au respect, dans les strictes proportions de notre conscience, des valeurs républicaines».

Après avoir brossé le sombre tableau de la situation internationale marquée par de nombreux conflits, (Syrie, Égypte), le président du Sénat a axé son propos sur les affaires inscrites à l'ordre du jour de cette 35e session. Ce dernier a fait remarquer aux sénateurs que ces affaires sont d'une grande importance. Il s'est dit «d'avance persuadé que toutes ces affaires seront examinées et adoptées». Le président du Sénat a également invité les membres du gouvernement à se rendre disponibles pour le bon déroulement des travaux de la présente session. Enfin, sur les autres aspects, il a félicité notre pays pour avoir offert son hospitalité à Build Africa, ce forum consacré aux investissements en Afrique qui a eu lieu du 6 au 7 février 2014 sous le haut patronage du président de la République, au cours duquel les investisseurs et

décideurs politiques se sont penchés sur la problématique du développement des infrastructures sur notre continent.

Le président du Sénat a, par la même occasion, loué les mérites de notre pays qui a célébré, le 11 février dernier, le 25e anniversaire du protocole de Brazzaville consécutif à la libération de l'Afrique Australe. Cet accord avait conduit à l'indépendance de la Namibie et précipité également la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud. «La signature de cet accord, faut-il le rappeler, est le fruit d'un travail diplomatique très délicat et complexe, sagement mené par le président de la République», a rappelé le président du Sénat à l'endroit des sénateurs.

Rappelons que cette 35e session ordinaire examinera 21 affaires parmi lesquelles : le projet de loi autorisant la ratification de la convention régissant le parlement communautaire ; celui portant dissolution de l'Office congolais de l'informatique, de la caisse nationale de sécurité sociale ; celui portant création de la caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé ; et bien d'autres.

Jean Jacques Koumba

Des rencontres internationales sont annoncées

En marge de la 5e session ordinaire dite administrative de l'Assemblée nationale, qui s'est ouverte le 3 mars à Brazzaville, les sénateurs et les députés vont accueillir de grandes réunions internationales qui rehausseront assurément la diplomatie parlementaire congolaise.

L'information a été donnée par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, au cours de la cérémonie d'ouverture de la session susmentionnée. Outre la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et de la culture de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, qui se tiendra du 7 au 9 avril à Brazzaville, cette institution prévoit également la réunion de la 22e assemblée régionale qui regroupera, en mai à Brazzaville, tous les présidents des Assemblées nationales de l'Afrique, afin de réfléchir sur les différents problèmes d'intérêt commun qui seront inscrits à son ordre du jour.

En outre, il sera organisé aussi à Brazzaville, la conférence parlementaire de haut niveau sur les dérèglements climatiques. Elle sera suivie par une autre conférence sur l'implication des femmes parlementaires africaines dans la résolution des conflits en Afrique, qui se tiendra en juin à Brazzaville. Dans le même agenda, a déclaré Justin Koumba, un séminaire technique est prévu à l'intention des députés sur le thème : «L'organisation administrative et le financement du Parlement du 21e siècle : état de besoin humain et matériel». La date de cette rencontre sera convenue plus tard avec l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Tous ces événements, organisés par l'Assemblée parlementaire de la francophonie, concourent au rayonnement de la diplomatie parlementaire congolaise, a-t-il ajouté, mais également à la paix et à la stabilité retrouvées ; ainsi qu'à l'ancrage irréversible dans l'idéal démocratique que le Congo donne aux partenaires membres de l'espace francophone. Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale a appelé les députés à

s'impliquer dans la réussite de toutes ces réunions.

17 affaires à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale

À propos des élections locales et sénatoriales qui pointent à l'horizon, Justin Koumba a exhorté les députés, les acteurs politiques, la société civile et les autres forces vives, à prendre leurs responsabilités individuelles et collectives en vue de consolider le processus démocratique au Congo. «La responsabilité nous incombe en tant que leaders d'opinion et parlementaires, d'encourager les citoyens et de servir d'exemple auprès de nos mandants dans l'accomplissement des actes civiques. Il revient aux députés de cerner, à travers les descentes à la base, les doléances des mandants et de les traduire au gouvernement avec clarté et précision», a poursuivi Justin Koumba.

Notons que la 5e session ordinaire a inscrit à son ordre du jour, 17 affaires, entre autres : la proposition de loi portant Code de l'hygiène publique, élaborée par le député Alain Pascal Leyinda ; la proposition de loi portant organisation des associations, conçue par le député Benoit Bati ; le projet de loi portant dissolution de l'Office congolais de l'informatique ; le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Agence congolaise des systèmes d'information ; le projet de loi portant création de la caisse nationale de sécurité sociale ; le projet de loi portant création de la caisse des risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé ; le projet de loi portant création de la caisse de la famille et de l'enfance, en difficulté ; et le projet de loi instituant le régime d'assurance maladie universelle.

Roger Ngombé

DRAME DU 4-MARS

Les commerçants de la zone du sinistre espèrent le dénouement de leur situation

Les Congolais, notamment les Brazzavillois, se souviennent encore de la date du 4 mars 2012, lorsqu'aux environs de 8h15, de fortes détonations se sont fait entendre au quartier Mpila, causant le décès d'environ 283 personnes et de nombreux dégâts matériels dans la capitale congolaise. Victimes de cette catastrophe, les commerçants se sont constitués en un collectif.

À quelques heures de la commémoration du deuxième anniversaire de cet événement tragique, ce 4 mars, le Collectif des commerçants de la zone du sinistre s'est réuni le 2 mars à son siège habituel situé dans le 6e arrondissement de Brazzaville, sous la direction de son président, Jean Serge Ibara. Il s'est agi pour les membres du bureau de faire le point de l'opération d'évaluation et d'identification des commerçants organisée du 11 novembre 2013 au 26 février dernier. En effet, 1.139 personnes ont été enregistrées à ce jour. Le contrôle a été conduit par les membres de la sous-commission mise en place par la grande commission interministérielle, basée au niveau du mi-

nistère de la Construction et de l'Habitat. «Les travaux se sont terminés le mercredi 26 février. Il était donc normal que nous puissions rendre compte aux membres du travail réalisé et passer à une autre phase. Vous savez que nous arrivons à la date anniversaire de ce drame. Cela fait deux ans que nous souffrons. Nous sommes jusqu'alors la seule couche des victimes de la tragédie du 4 mars 2012 qui n'a encore rien reçu de la part des gestionnaires de cette crise», s'est plaint Jean Serge Ibara.

Ces commerçants attendent désormais d'être indemnisés afin de reprendre leurs activités. «La seule chose que le gouvernement doit faire est de faire en sorte qu'il nous paie le plus rapidement possible parce qu'il a déjà les résultats. Je prends au mot le ministre d'État, ministre des Finances, du Plan, du Budget et de l'Intégration qui, à plusieurs reprises, disait qu'il ne manquait plus que l'évaluation pour payer. Il a récemment précisé que la commission qu'ils avaient envoyée sur le terrain, avait presque fini les travaux et ils allaient jeter un coup d'œil

avant de les présenter au gouvernement qui décidera. Donc de notre côté, nous n'avons pas de problèmes, l'espoir est grand que monsieur le ministre d'État tiendra sa parole», a-t-il ajouté. Si leurs doléances n'étaient pas prises en compte, ces commerçants entendent utiliser leurs canaux habituels. Il s'agit, a précisé Jean Serge Ibara, d'être omniprésents auprès des gestionnaires du dossier pour que leur calvaire puisse s'arrêter pendant la célébration du deuxième anniversaire de ce drame. Il a également attiré l'attention des membres du collectif sur ce que certaines mauvaises voix voudraient toujours récupérer la situation à la veille de chaque anniversaire. «Beaucoup de choses se disaient, nous étions interpellés à gauche et à droite, et au niveau de la base, certains ne savaient pas ce qui se passait. Il y a eu une certaine tension et il était normal qu'on puisse appeler nos membres pour essayer d'apaiser cette tension et repréciser notre démarche pour les jours à venir», a conclu le président du collectif.

Parfait Wilfried Douniama

19 familles logées à Kintélé

Sur vingt cinq familles attendues, dix-neuf se sont présentées. Et elles ont été dotées chacune d'une maison composée de trois chambres équipées de lits et de matelas, d'une cuisine d'une salle de bain.

C'est le 3 mars que le ministre délégué aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a procédé à la remise de ces logements aux sinistrés. «Cent maisons sont actuellement achevées. Nous procéderons progressivement à la remise de ces logements pour permettre à ces familles de vivre dans des bonnes conditions avec leurs enfants. Les travaux de construction se poursuivront jusqu'à ce que tous les sans-abris soient logés», a rassuré le ministre délégué aux Grands travaux. «Je suis content de recevoir les clés de ma nouvelle maison. Depuis la catastrophe ma famille et moi vivons dans des conditions difficiles», s'est reconnu Dominique Olessongo, l'un des bénéficiaires. Pour permettre aux propriétaires des maisons de la zone sinistrée de Mpila de reconnaître la situation géographique de leurs parcelles, la Mairie centrale procédera à l'affichage du plan cadastral. L'idée pour les pouvoirs publics est «d'éviter des erreurs de noms et la fraude», comme l'a souligné Jean-Jacques Bouya.

Un complexe scolaire construit

En dehors des logements, le gouvernement a construit quatre établissements scolaires en rapport avec les cycles d'études : le préscolaire, le primaire, le collège et le ly-



Les familles sinistrées lors de la réception des logements

cée. L'école est opérationnelle depuis le 6 janvier dernier et, outre les sinistrés, elle reçoit également des élèves qui viennent d'ailleurs. Ce qui justifie l'effectif actuel de 1000 élèves inscrits en l'espace de deux mois. On trouve par exemple, 80 élèves en classe de 3e ; 78 en 6e et 62 en 5e.

«Le manque de personnel est le principal problème auquel on est confronté chaque jour. Six enseignants pour 400 élèves au collège, ce n'est pas évident. Nous souhaitons que l'État construise des logements pour les enseignants», a dit le directeur des études, Nkouka Charnel, avant de solliciter l'affectation d'autres surveillants pour lutter contre l'incivisme qui caractérise les élèves.

Une doléance qui n'a pas laissé indifférent le ministre délégué aux Grands travaux. Promesse à la clé : la construction des logements pour

les enseignants et les médecins.

Le site des Rwandais est ciblé

Il faut noter que pour faire de Kintélé une zone moderne, l'État envisage de construire un hôpital et un marché. «Les Rwandais qui occupent le site où sera construit l'hôpital devaient libérer les lieux depuis le 31 décembre dernier. On sensibilisera les autorités habilitées si l'on rencontre une résistance de leur part au moment où l'on décidera de lancer les travaux», a indiqué Jean-Jacques Bouya.

Témoins de l'événement : le ministre des Affaires foncières, Pierre Mabilia et de celui chargé de la Défense nationale, Charles Mondjo. En rappel, c'est le 4 mars 2012 que s'était produit le drame de Mpila qui avait fait exploser le dépôt d'armes et de munitions provoquant d'importants dégâts matériels et humains.

Lopelle Mboussa Gassia

Message du ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, lors de la cérémonie de félicitation du secrétaire permanent de la CIPRES pour sa reconduction

Le Général de division FLORENT NTSIBA

Brazzaville, 3 mars 2014

- Monsieur le ministre de la jeunesse et de l'instruction civique ;
- Monsieur le secrétaire permanent de la CIPRES ;
- Mesdames et messieurs ;

L'écho, qui a retenti sur les bords de la lagune Ebrié d'Abidjan, s'est prolongé jusqu'aux magnifiques berges du majestueux fleuve Congo à Brazzaville, pour annoncer la nouvelle tant attendue.

Le pari a été relevé. Le Congo reste à la tête du secrétariat permanent de la conférence interafricaine de la prévoyance sociale, CIPRES en sigle. Mission accomplie !!

Une fois de plus, la force de la parole et du dialogue fécond s'est associée à l'assurance d'un premier mandat bien accompli pour vaincre les difficiles méandres du parcours menant à la tête du secrétariat permanent de la CIPRES.

Au regard des prétentions répertoriées, le combat n'était pas gagné à l'avance.

Il nous a fallu discuter longuement, convaincre et donner l'assurance d'un deuxième mandat entièrement dédié à la consolidation de l'Afrique sociale.

Ainsi, la raison et la conviction des uns et des autres ont honorablement pris le dessus sur toutes autres considérations.

La sagesse séculaire du continent et la solidarité interafricaine ont joué à fond pour structurer l'accompagnement et le soutien à la candidature congolaise à un nouveau mandat de cinq ans.

La 19^{ème} session ordinaire de la CIPRES a offert, aux ministres de tutelle de la prévoyance sociale des Etats membres, l'opportunité de renouveler leur confiance à notre compatriote ici présent, en qualité de secrétaire permanent de notre institution commune.

Le rayonnement du Congo à l'extérieur, dans les institutions sous-régionales comme dans les organisations internationales, est le fruit de notre diplomatie agissante, une diplomatie conduite de main de maître par le Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO.

La célébration du 25^e anniversaire du Protocole de Brazzaville pour la libération de l'Afrique Australe et la tenue de la première édition du forum « Build Africa », qui ont focalisé ces derniers jours les projecteurs de l'actualité tant nationale qu'internationale sur notre pays, en constituent les témoignages récents les plus marquants.

La notoriété de notre pays sur le plan international se renforce au fil du temps et les multiples initiatives entreprises dans le secteur social lui confèrent, de plus en plus, un leadership sous-régional totalement mérité.

Ainsi, la reconduction du secrétaire permanent de la CIPRES traduit le couronnement d'un dur labeur et d'une disponibilité sans faille au service du développement social de l'Afrique, pour lequel se bâtit progressivement, au travers de la sécurité sociale, l'une des facettes essentielles du dispositif de redistribution des richesses nationales respectives dans les différents pays membres.

Par cette décision, le Conseil des ministres de la CIPRES a renouvelé sa confiance à l'un de ses principaux serviteurs.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à notre collègue, monsieur Moussa DOSSO, ministre d'Etat, ministre de l'emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle de la République de Côte-d'Ivoire qui, en prenant les rênes de notre organisation en qualité de Président du Conseil des ministres, a pu parvenir à la décision de sagesse prise, à l'unanimité, par ses homologues ministres de tutelle de reconduire le secrétaire permanent de la CIPRES dans ses responsabilités.

À tous mes pairs africains de la CIPRES, j'exprime ma profonde gratitude pour leur clairvoyance et leur sens de responsabilité en reconduisant notre compatriote à la tête du secrétariat permanent de notre institution commune.

Par la même occasion, je remercie mon jeune frère, le ministre Collinet MAKOSSO, ici présent et qui, pendant que je me trouvais empêché du fait de mon engagement à la même période sur le front du dialogue social, a accepté de conduire, en toute humilité et en mon nom, la délégation congolaise en Côte-d'Ivoire.

Monsieur le ministre, vous l'avez fait avec brio. Vous revenez avec le sentiment du devoir accompli. Acceptez donc, dès cet instant, que je puisse vous remercier et vous adresser mes félicitations les plus sincères.

- Monsieur le secrétaire permanent ;

Pour nous qui soutenons votre action, cette réélection à la tête de la CIPRES est l'expression de votre disponibilité constante au bénéfice des Etats.

Durant cinq ans, ce nouveau mandat vous offre l'opportunité de contribuer davantage à la consolidation de l'Afrique sociale.

C'est la traduction du travail bien fait et de votre engagement à toujours servir la CIPRES, au mieux de vos capacités.

Pour cette nouvelle marque de confiance qui fait la fierté de notre pays, je vous présente, au nom des cadres et agents du ministère du travail et de la sécurité sociale ainsi qu'en celui des personnels des caisses de sécurité sociale et au mien propre, nos félicitations les plus sincères.

Comme vous le savez, monsieur le secrétaire permanent, le Congo s'est engagé dans la modernisation de son système de sécurité sociale, conformément aux directives du Président de la République.

Qu'il me soit permis ici de saluer la vision et l'ambition généreuse du Président de la République pour une sécurité sociale pour tous, qui garantit et assure des prestations de qualité à l'ensemble de nos populations dans le cheminement méthodique et persévérant vers l'instauration irréversible du socle de protection sociale dans notre pays.

Grâce à cette option stratégique, trois nouveaux régimes de sécurité sociale ont été déjà institués, en attendant celui de l'assurance maladie universelle.

Des organismes de gestion de ces nouveaux régimes sont en cours de création, en tenant compte des prescriptions de la CIPRES en la matière.

A l'évidence, ces nouvelles caisses rejoindront la grande famille de la CIPRES afin de poursuivre l'œuvre grandiose dans laquelle s'est investie, durant plusieurs années, la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Les défis sont nombreux dans le cadre de la refondation de notre système de sécurité sociale. L'accompagnement de la CIPRES ne s'en trouve que légitimement sollicité.

Nous vous réitérons notre soutien dans l'accomplissement des missions pour lesquelles vos mérites ont été reconnus et vos prérogatives confirmées, cette fois encore, par mes pairs africains.

Vive la solidarité interafricaine !!

Vive la CIPRES !!

Vive le Congo, notre pays !!

Pleins succès dans votre mission et bons vents, monsieur le secrétaire permanent !!

Je vous remercie de votre aimable attention.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Dans cette affaire ukrainienne, on a l'impression que l'Europe a été jouer dans l'arrière cour de la Russie. Et puis, l'Europe a fait des promesses inconsidérées et intenables aux populations ukrainiennes. »

Alain Marsaud, France, député de l'UMP, le 3 mars 2014 sur RFI

□ « J'ai choisi de devenir un homme politique et quand on est homme politique, il y a des risques. »

Titus Edzoa, ancien secrétaire général de la présidence camerounaise, récemment libre de prison après 17 ans, RFI, le 26 février 2014

□ « Deux choses nous font défaut et elles sont peut-être liées. D'une part, la mémoire longue, car nous oublions l'Histoire, d'autre part l'espérance en l'avenir. »

Jean d'Ormesson, homme de lettres et académicien français, Le Point, N°2162 du 20 février 2014

□ « ... quand elle est dépourvue de canaux d'expression politique libre, une population en colère n'a pas d'autre choix que de descendre dans la rue. »

Lilia Chevtsova, politologue russe, "Nouvel Observateur", 27 février 2014

□ « Aujourd'hui, l'on peut constater honnêtement que la Constitution du 20 janvier 2002 qui régit actuellement notre pays, après celle du 15 mars 1992 qui comprenait des traquenards, a, en elle, des impasses qui ne favorisent pas la mise en marche de la Vision « Congo pays émergent d'ici à l'an 2025 ». »

Valère Gabriel ETEKA YEMET, Premier secrétaire de l'Assemblée nationale (Congo-Brazzaville), La Semaine africaine du 25 février 2014.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Une session en faveur des handicapés

L'objectif étant de contribuer à la maîtrise des problèmes des handicapés et de proposer au gouvernement des approches de solutions. Le Conseil économique et social (CES) tient sa session ordinaire du 28 février au 28 mars à Brazzaville.



Une vue du Présidium

Essentiellement consacrée à l'examen du thème « Étude sur la situation des personnes vivant avec handicap et des personnes vulnérables », cette session permettra à cette institution de faire des propositions aux pouvoirs publics. « L'évolution en cours de la protection sociale sera poursuivie aux fins de ré-insérer dans la société, par des mécanismes appropriés de sécurité sociale, les enfants abandonnés, les chômeurs, les personnes frappées d'un grave handicap et les autres catégo-

ries de la population vivant encore en marge de la société. Les handicapés sont confrontés à plusieurs maux, dont le manque de financement de leurs activités, les difficultés liées à l'intégration dans le marché du travail et la méconnaissance de leurs droits », a déclaré le président du CES, Jean-Marie Tassoua.

Cependant, il a, lors de la cérémonie d'ouverture de cette session, réaffirmé son engagement dans la tenue régulière des sessions, avant d'exhorter les membres du CES au travail de qua-

lité. Il a également profité de l'occasion pour annoncer la tenue de la prochaine assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (Ucesa) en décembre 2015 en République du Congo.

Au cours de cette session, il sera également question d'adopter le programme d'activités exercice 2014 et enfin donner des informations nécessaires aux membres de cette institution sur le budget de l'année en cours.

Josiane Mambou Loukoulou

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Vietnam entend apporter son expertise au Congo

En vue de redynamiser ses liens de coopération avec le Congo, le Vietnam entend apporter son expertise dans le secteur des télécommunications au Congo. Reçu par le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Moun-galla, le 27 février, le nouvel ambassadeur du Vietnam au Congo, Do Ba Khoall, a annoncé que son pays compte développer certains projets.

Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont, avant tout, évalué les potentialités

qu'offre chaque pays en vue d'une coopération qui profite aux deux. C'est à ce titre que le Vietnam, doté d'une grande expertise dans les télécommunications, s'est engagé à s'impliquer dans le processus de développement du secteur au Congo. Il va apporter son savoir-faire tant technique que technologique avec la participation des compagnies vietnamiennes. Celles-ci, a précisé le diplomate vietnamien, pourraient former des jeunes congolais dans la maintenance des équipements

et du réseau. Pour booster réellement cette vieille coopération, les deux pays vont sous peu élaborer un protocole d'accord dans lequel ils reprendront tous les axes de coopération à développer dans les prochains mois. Cet événement sera ponctué par la réunion de la grande commission mixte entre le Congo et le Vietnam mais surtout par la visite que le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso effectuera incessamment au Vietnam en 2014.

Firmin Oyé



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter

TRIBUNE

Le Congo en voie de se doter d'un fonds souverain

Lors de sa séance plénière du 19 décembre dernier, le Sénat a adopté à l'unanimité quatre projets de loi, parmi lesquels celui portant création du fonds national d'investissement (FNI ou FONI).

Le Fonds national d'investissement est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission d'acquérir et de gérer des actifs financiers étrangers, prendre des participations dans des entreprises étrangères en sa possession. Il peut aussi acquérir et gérer des actifs immobiliers, et autres produits dérivés étrangers.

Le FNI a été mis en place pour répondre notamment à deux préoccupations, d'une part, investir une partie des excédents budgétaires dans des actifs étrangers, et d'autre part, assurer le transfert d'une partie de la richesse présente aux générations futures.

La particularité de ce fonds est qu'il a vocation à intervenir sur les marchés financiers étrangers, et sera donc plus offensif que défensif en ciblant des secteurs considérés comme stratégiques pour le développement de notre pays. Cependant, reste à savoir si la dotation initiale d'actifs qui n'a pas encore été dévoilée lui permettra de rivaliser avec d'autres fonds souverains étrangers notamment ceux d'Afrique (Libyan In-

vestment Authority, Fonds souverain de la République Gabonaise), d'Asie (Tamasek, Korea Investment Corporation) ou du Moyen-Orient (Qbu Dhabi Investment Authority, Qatar Investment Authority).

Pourquoi ce fonds ?

Partant du fait que les matières premières comme le pétrole sont épuisables et non renouvelables, les pays producteurs à l'image de la République du Congo sont exposés à la volatilité des prix qui sont appelés à varier avec le temps, et les excédents commerciaux à diminuer par la même occasion. Les pouvoirs publics, tirant les leçons de la crise financière globale et de l'instabilité des prix sur le marché au cours de la dernière décennie, ont bien compris l'urgence en mettant en place ce type de fonds.

Pour rappel, les fonds souverains (Sovereign Funds) sont des fonds de placement de l'épargne nationale sous le contrôle des États et banques centrales dont les ressources proviennent soit de l'exploitation des ressources naturelles, soit des réserves de change provenant des excédents commerciaux et/ou budgétaires. Ils sont apparus au début des années 50 avec la création du General Reserve Fund (GRF) du Koweït.

Toutefois, ils connaîtront par la suite



Vivien Tsomambet

un développement en deux phases. D'une part, à partir de 1970 avec la création du Fonds Abu Dhabi Investment Authority (ADIA) des Émirats Arabes Unis, et d'autre part, au cours de la décennie 1990 avec la création du Government Pension Fund-Global de Norvège.

La crise financière de 2008 a permis de redonner une actualité à ces fonds, suite à leur prise de participation significative dans le capital de grandes banques américaines troublées par la crise du crédit ou crise des subprimes.

Le développement croissant des fonds souverains en Afrique

Il existe une cinquantaine de fonds souverains (FS) dans le monde selon

le Sovereign Wealth Fund Institute (2), dont plus d'une vingtaine ont été créés depuis 2000.

En Afrique, on dénombre douze fonds (3) parmi lesquels onze tirent leurs ressources des recettes d'exportation de pétrole et du gaz naturel, dont quatre sont en cours de réflexion ou de développement. Par contre, un seul tire ses revenus des exportations du diamant et des minerais (Botswana, 1994).

Les pionniers en la matière sont l'Algérie (2000), la Mauritanie (2006). En 2012, d'autres États leur ont emboîté le pas (Ghana, Nigéria, Gabon, Angola). S'agissant des FS en cours de réflexion ou de développement, on compte celui de l'île Maurice, du Sénégal, de la Tanzanie et de la République du Congo.

Par ailleurs, il convient de relever que la République du Congo est l'un des rares pays producteurs de pétrole en Afrique subsaharienne avec la Guinée équatoriale, à ne pas disposer d'un fonds souverain. Cette démarche de mise en place d'un FS constitue sans doute, une autre piste pour préparer notre économie à l'après pétrole.

Vivien Tsomambet

Master 2 Sécurité internationale et de défense
Université de Grenoble 2
vivientsomambet@yahoo.fr

In the light of geopolitical power shifts and the radically altered global economy, Amnesty International needs to develop its presence in West and Central Africa. For this reason,

The International Secretariat of Amnesty International is Seeking for

**A Deputy Regional Director,
Research – West and Central Africa Regional Office**
(Réf. : DRDR_WCARO)

Reporting to the Regional Director of the West and Central Africa Regional Office, the Deputy Regional Director will be charged with the following missions :

- Support the Regional Director in the establishment and management of the regional office;
- Contribute to the development and implementation of the operational plans for the region;
- Ensure the application of Amnesty International (AI) standards of work in areas of research strategy and methodology;
- Represent Amnesty International, in the field and elsewhere, including with government officials and to the media and contributes to the management of the International;
- Advise and support the Regional Director and broader management group on Amnesty International's substantive human rights work in the region;
- Recruit and manage staff and financial resources and ensure integrated working of a multi-functional office;
- Manage risk assessments and oversee the implementation of security procedures;
- Positively support Amnesty International's fundraising goals and act as an ambassador for Amnesty International;
- Participate in the corporate management of the International Secretariat;
- Monitor, manage and report on budget.

**Regional Director, West and Central Africa
Regional Office**
(Réf. : Hub_D)

Reporting to the Senior Director, Global Operations, the **Regional Director** will be charged with the following missions :

- Lead and oversee the establishment and management of the Dakar based regional office for West and Central Africa;
- Manage and integrate a team of experts in human rights, campaigning, media and content to deliver impactful work for the countries that exist within the region;
- Contribute to the development and implementation of organization wide integrated strategies to deliver human rights;
- Ensure the integrated working of a multi-functional office delivering on effective research, campaigning, communication, movement building, growth, fundraising and key relationship building strategies;
- Participate in the leadership, management and development of the International Secretariat;
- Recruit and manage staff of the regional office and including those working remotely and ensure performance is managed and talent is nurtured;
- Enhance Amnesty International's profile and presence in the region;
- Set, monitor, manage and report on budget and expenditure for the regional office hub;
- Determine the strategic allocation of the hub's resources.

You will be educated to Masters level or equivalent in International law, Human rights or similar with 10 years of experience in this field. You have fluency in French and an excellent knowledge of English. You are open minded and able to lead a team in a multi-cultural environment and handle with confidential matters. You need to be impact focused and have strong communication and leadership skills. In-depth experience in Human Rights in the region of work with impressive strategic, analytical and organizational skills. You will have the credibility and networks to engage with government, cross regional bodies and the media; you will have well honed advocacy and influencing skills.

Team leadership skills : Inspirational and resilient leader; political and personal relationships' skills; Flexible, change oriented, credible. Demonstrated experience of working and living in West and Central Africa

Interested candidates that meet the above requirements should forward a detailed CV and cover letter to ecoafrique@ecoafrique.net before March 12th, 2014.



2, avenue Hassan II Ex Albert Sarraut
BP 1029 – Dakar
E-mail : ecoafrique@ecoafrique.net
**Penser autrement vos
Ressources Humaines**

Position based in Dakar

Only shortlisted candidates will be contacted

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE

Bersol Exaucé Ngambili Ibam, nouveau président

Deuxième membre de la commission de suivi et évaluation dans le bureau sortant, Bersol Exaucé Ngambili Ibam a été élu au cours de la 3^e édition de la Conférence générale de la jeunesse, tenue du 25 février au 2 mars à Brazzaville. Il présidera aux destinées d'un bureau exécutif national de dix-huit membres.

Élu pour un mandat de trois ans à l'issue d'une élection qui s'est tenue tard dans la nuit du 1^{er} au 2 mars au palais des Congrès, sans la presse, Bersol Exaucé Ngambili Ibam a obtenu 186 voix contre 76 pour le secrétaire général sortant, Maixent Baudelaire Loussakou Makila, lors d'un scrutin auquel ont pris part quatre candidats. Il succède ainsi à Franck Linda Noutzama Moyabat qui a retiré sa candidature quelques heures avant les élections.

Évoquant les défis qui l'attendent, Bersol Exaucé Ngambili Ibam a rappelé que le renouvellement des instances du CNJ-Congo va permettre de renforcer leur capacité de propositions afin d'aider le gouvernement de la République à traiter avec attention les nom-



Les officiels posant avec les membres du bureau

breux défis de la jeunesse. «Notre élection à la tête du CNJ nous a permis, en espace de quelques heures, de mesurer la charge du travail et les responsabilités qui sont désormais les nôtres au regard de l'intensité de la problématique de la jeunesse de notre pays. Il nous revient ensemble, au cours des trois prochaines années, de mener les jeunes vers davantage l'autonomie dans le contexte de l'entrepreneuriat et aussi celui visant sa participation dans le processus de prise de décisions. Le CNJ-Congo nous

appartient tous», a-t-il indiqué, invitant les jeunes à se rassembler autour des valeurs du CNJ en vue de l'émergence du pays à l'horizon 2025.

Clôturent les travaux, le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a félicité le sens du fair-play et du devoir des candidats malheureux. Il a également salué l'action de l'équipe sortante. «Les pionniers du CNJ deviennent vos aînés, vos conseillers, vos vétérans, vous leur devez respect et toute la déférence

nécessaire», a-t-il conseillé.

«Ne laissez nulle place où la critique ne passe et ne repasse»

Le ministre a aussi exhorté le nouveau bureau à davantage d'implication dans la problématique jeunesse. Les jeunes attendent de vous, a-t-il précisé, les propositions fortes allant dans le sens de la défense de leurs intérêts. «Nous invitons donc les jeunes qui ont été investis de la confiance des conférenciers de se montrer digne de cette reconnaissance, de cette confiance et en fassent la preuve par leur humilité et leur ardeur au travail. À tous les jeunes, je vous appelle au marquage strict et quotidien de vos représen-

tants. Ne laissez nulle place où la critique ne passe et ne repasse, à contrôler de loin leur action aux fins d'aller vers davantage de succès de l'action CNJ», a invité Anatole Collinet Makosso.

Revenant sur l'autre moment fort de ces assises, notamment le dialogue intergénérationnel, il a rappelé que les membres du gouvernement avaient été fiers des jeunes et se tenaient prêts pour poursuivre ces échanges dans la durée. Cela de façon à assurer à

tous une meilleure compréhension de la politique de l'État en faveur de la jeunesse. Il a, par ailleurs, annoncé que le gouvernement entendait leurs contributions dans le cadre de la politique nationale de la jeunesse dans le contexte de l'industrialisation et de l'émergence du Congo. Les 760 participants ont aussi mis en place un conseil national de la jeunesse de 275 membres et une commission nationale de suivi et d'évaluation de cinq personnes.

Recommandations

À l'issue des assises, les participants ont adopté une résolution sur l'appropriation du code de bonne conduite par les jeunes. Ils ont également formulé cinq recommandations. Il s'agit notamment la création d'une banque pour l'insertion, la réinsertion et le renforcement des capacités des jeunes ; la réinsertion socioéconomique des enfants de la rue ; l'organisation des concertations sur l'entrepreneuriat juvénile ; la création, la réhabilitation et la protection des équipements socio-éducatifs de la jeunesse ; le soutien à la promotion du mouvement associatif au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Antoine Bokolojoué pense que "L'architecte est le principal acteur de l'aménagement du pays"

Élu le 28 février à la tête d'un bureau exécutif national de cinq membres pour un mandat de deux ans, à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue à Brazzaville, le nouveau président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC) s'est fixé six principaux objectifs

Antoine Bokolojoué succède à Camille Itoua-Gatsé. Sa priorité : redorer l'image de l'architecte comme acteur de l'aménagement. Selon lui, il va falloir reformer l'ordre et remettre l'architecte au cœur de l'aménagement et du développement du pays. «Vous savez que notre pays est en ébullition de reconstruction, malheureusement l'architecte congolais ne trouve pas sa place dans cette ébullition. L'architecte est par principe le principal acteur au niveau de l'aménagement», a-t-il expliqué.

Il entend aussi lutter contre les faux architectes en essayant de faire en sorte que ceux-ci ne puissent plus exercer au Congo. «Nous allons donc travailler là-dessus pour savoir qui est architecte et qui ne l'est pas. Ceux qui travaillent chez nous doivent être inscrits à l'ordre des architectes, c'est-à-dire qu'il y aura des agréments qui sont nécessaires pour exercer ce travail. Nous ne pouvons pas accepter que n'importe qui vienne chez

nous et se dise architecte et commence à concevoir des édifices qui vont poser des problèmes à la longue alors que le pays dispose d'architectes compétents», a ajouté Antoine Bokolojoué.

Le nouveau président s'est également engagé à promouvoir la formation continue aux nouvelles normes internationales. D'après lui, nombre d'architectes pensent que le fait d'exercer déjà la profession suffit oubliant que le monde est en perpétuel mouvement. Aujourd'hui dans le domaine architectural, a-t-il expliqué, il y a de nouvelles normes concernant le développement durable. En dehors du développement économique, social, il y a aussi de l'environnemental, la haute qualité en formation de bâtiment. Il faut, a-t-il insisté, que les architectes se forment pour être au même niveau que les autres sur le plan international.

Il a également parlé, en termes de priorités, de la synergie des compétences ; la formation d'une pépinière de l'architecte et la diffusion des biens de l'architecture au



Antoine Bokolojoué, crédit photo Adiac

niveau du grand public.

Un conseil national de quinze membres a été mis en place. Au niveau du bureau exécutif national, Antoine Bokolojoué est secondé par Jean Jacques Diella en sa qualité de vice-président. Le poste de secrétaire général est attribué à Germain Oumba. Pendant ce temps, Urbain Frédéric Ongouya occupe les fonctions de trésorier et Gaspard Ngoma celles de commissaire aux comptes.

P.W.D.

VIH/SIDA

Partenariat renforcé entre les acteurs

La société civile, le secteur privé et le Comité de coordination nationale (CCN) des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP), ont renforcé, le 28 février à Brazzaville, leur partenariat tripartite.

Celui-ci encourage la multisectorialité dans la lutte contre le VIH/sida et biens d'autres actions visant à atténuer les effets dévastateurs de la pandémie. Ainsi, le président du CCN, Julien Makaya, a indiqué : «Le fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme exige à tous les pays demandeurs de financements, l'implication sans exclusive de tous les acteurs intervenant dans la lutte contre ces trois maladies.»

Le gouvernement congolais et le FMSTP ont une convergence sur l'approche inclusive, mobilisant l'ensemble des forces vives dans la riposte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En revanche, la société civile et le secteur privé s'impliquent à l'identification des besoins prioritaires et à l'élaboration des projets à soumettre et surtout dans la mise en œuvre des projets financés par le FMSTP au Congo. «Plusieurs entreprises (Total, CIB, IFO et Brasco) ont mis en place des centres médico-sociaux en interne et installé des programmes de lutte contre le sida au sein de l'entreprise avec une action envers les ayants-droits (conjoints, enfants). Par ailleurs, la société qui est pour-

tant bien représentée au comité de coordination nationale, ne joue pas son rôle pour influencer les prises de décision», a expliqué Julien Makaya.

Au Congo, cela fait plus de 25 ans que la société civile et le secteur privé s'impliquent dans la lutte contre le VIH/sida. «Il est tout à fait normal que la société civile et le secteur privé se mêlent dans la gestion qui nous est allouée par les bailleurs. Le ministère de la Santé attache toujours de l'importance à l'apport du secteur privé et de la société civile dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida», a indiqué Alexis Elira Dokékias, directeur général de la santé.

Le paludisme, au Congo, reste toujours la principale cause de morbidité et de mortalité en dépit des efforts consentis par le gouvernement. La tuberculose est aussi l'une des causes de morbidité dans le cadre de la co-infection du VIH/sida. Le gouvernement éduque toujours les populations à lutter contre le paludisme au moyen de l'usage de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée et de l'assainissement du milieu environnemental.

Fortuné Ibara



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/MPT/2014/UCP/CAB : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DU DEPLOIEMENT DES RESEAUX OPTIQUES AU CONGO

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un cabinet en charge de l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution du déploiement des réseaux optiques au Congo ».

2. L'objectif principal de la mission est de s'assurer du bon déroulement des travaux de pose de la fibre optique et l'installation d'équipements actifs, puis du bon fonctionnement du réseau de transmission et ce en rapport avec le cahier des charges. Le consultant sera donc chargé de veiller au respect des plans de déploiement, et de suivre la réalisation de chantiers d'installation de l'ensemble du système du réseaux de transmission en fibres optiques, en sous-terrain et/ou en aérien. Il aura également le rôle de conseil auprès de l'unité de coordination du projet, afin d'aider cette dernière dans la prise de décisions critiques qui pourront intervenir lors des travaux de génie civil ou d'installation des équipements actifs.

3. Le Prestataire devra répondre aux conditions suivantes:

- Etre un cabinet qui dispose d'une compétence avérée dans le déploiement des réseaux de transmission en télécom et plus particulièrement en technologie fibre optique ;
- Avoir une compétence avérée dans les travaux de génie civil ;
- Avoir une grande expérience dans l'évaluation des risques d'échec et de ralentissement d'avancement d'un projet ;
- Avoir une connaissance significative des réseaux de transmission ;
- Avoir une connaissance de l'environnement télécom en Afrique centrale ;
- Avoir une connaissance de l'environnement Congolais;
- Avoir réalisé des missions similaires dans au moins deux pays différents.

4. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, ou par courrier électronique en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc..).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives: Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « recrutement d'un cabinet en charge de l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution du déploiement des réseaux optiques au Congo » doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 mars 2014, à 16h 00 (heure locale) à l'attention de :

Monsieur le Coordonnateur National du Projet CAB-CIT
 Rue LOCKO Isaac, Derrière l'Ambassade des Etats-Unis ;
 BP : 1420 ; Tel : 06 835 00 41 ; E-mail : contact@cabcongo.org
 Brazzaville – République du Congo

Fait à Brazzaville, le 03 mars 2014

**Le Coordonnateur
 Luc MISSIDIMBAZI**



Embajada de la República Bolivariana
De Venezuela en Brazzaville – República del Congo



ANNONCE

Dans le cadre de la commémoration de la mort du président Hugo Chavez, l'ambassade du Venezuela au Congo ouvrira un livre d'or de souvenirs. Il est donc demandé toute personne marquée par sa politique de bien vouloir venir signer dans ce livre :

Date : de mercredi 05 à mercredi 11 mars 2014

Heure : 10h00 à 14h00

Lieu : Ambassade du Venezuela (261, Rue Ch. Foucault, vers Mikhael hôte et Les Diplomates)

Tel : 06 604 40 40

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Noba, cabinet de recrutement, recherche un responsable administratif et financier pour une PME basé à Pointe-Noire. Exigences : avoir au minimum un niveau licence ; une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un poste similaire. Transmettez nous votre CV par mail: societate.noba@yahoo.com contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30

Appel à la candidature pour poste de comptable

ONG à la recherche d'un comptable pour un poste basé à Brazzaville. Qualifications : Diplôme en comptabilité et gestion financière indispensable ; expérience professionnelle sur un poste similaire exigé ; rigueur et capacité à respecter les délais indispensable ; appelez au 06 823 16 36 avant samedi 29 février 2014.

COMMUNIQUÉ



Rom Ando Daniel N'Gouala recherche sa maman Marie Claire Bossigui, qui est sorti de l'hôpital psychiatrique du CHU de Brazzaville. Toute personne ayant vue cette personne est priée de contacter **Sidney Dongou** au Tél. : 06 620 10 93

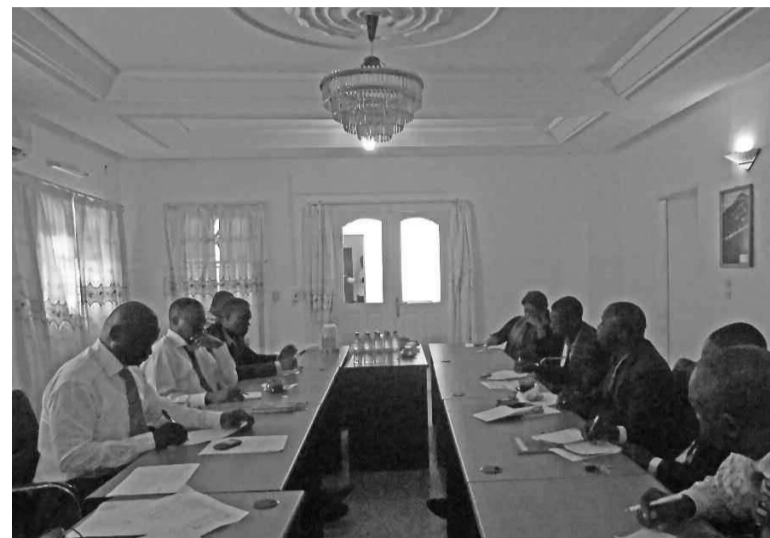
LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'Onusida réfléchit sur de nouvelles stratégies de communication

Le coordonnateur de l'Onusida, Kizito Nsarhaza Bishikwabo, s'est entretenu, le 28 février, avec les responsables des agences du système des Nations unies, afin d'évaluer l'impact des campagnes de sensibilisation au sein de la population.

Au cours de la rencontre, les chargés en communication du Centre d'information des Nations unies, du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), de l'Unesco, de l'Oms, du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et d'autres institutions concernées, ont pris tour à tour la parole pour expliquer les difficultés qu'ils rencontrent souvent dans l'exercice de leurs fonctions, et proposer de nouvelles stratégies de travail afin d'accroître la sensibilisation à la prévention du VIH/sida.

«Nous sommes en train de répertorier un certain nombre de difficultés que les activités d'appui au comportement rencontrent à travers la communication, et de voir, avec le gouvernement congolais, comment y faire face pour aller toujours de l'avant dans la lutte contre le sida. Nous souhaitons aussi que les chargés en communication s'impliquent un peu plus pour passer de la communication informationnelle à une communication autour du changement de comportement», a indiqué le coordonnateur de l'Onusida, Kizito



Rencontre entre le coordonnateur de l'Onusida et les responsables des agences du système des Nations unies.

Nsarhaza Bishikwabo.

Abordant l'épineux problème de la rupture des antirétroviraux, Kizito Nsarhaza Bishikwabo a rappelé les efforts entrepris par le gouvernement, à travers la mise en place d'une réforme dans le secteur de la santé en vue de répondre aux problèmes liés à la rupture des ARV et à d'autres difficultés. «L'Onusida ainsi que les différentes agences des Nations unies sont là pour appuyer le gouvernement. Nous sommes en train de mettre la lumière sur cette question et de connaître la source même des problèmes. L'effort consiste maintenant à se concentrer sur la manière de trouver une solution», a-t-il indiqué.

L'Onusida, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre d'appui au ministère de la Santé, et le CNLS dans la mise en œuvre que le gouvernement a choisie. «De l'autre côté, nous travaillons en étroite collaboration avec le réseau des personnes vivant avec le VIH. Nous avons même été impliqués dans la médiation que la première dame a menée et nous avons apporté notre appui sur le plan technique», a précisé Kizito Nsarhaza Bishikwabo. Par ailleurs, l'Onusida estime que les campagnes de sensibilisation soutenues par l'éducation et l'accès aux sources d'informations sont indispensables pour réduire la prévalence du VIH/sida.

Yvette Reine Nzaba

ASSISTANCE SOCIALE

Des dons aux orphelinats Espace Jarrot et la Bonne semence

Avant d'étendre ces actions sociales aux orphelins d'autres centres d'hébergement et d'accueil à Brazzaville, cette année, le président fondateur de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc), Sisto Obondoko, a remis, le 1er mars, des dons constitués d'aliments nutritifs à ces deux orphelinats situés dans le deuxième arrondissement Baongo.

Il s'agit de sacs de riz, de sel, de sucre, des cartons de savon, des tomates, spaghetti, de lait, de chocolat, de beurre, des bidons d'huile et des papiers hygiéniques. D'après le président de

cette association, ce geste d'amour s'inscrit dans la vision de rendre grâce au Seigneur Jésus Christ après sa guérison d'un cancer de sang. Ces orphelinats ont été choisis d'après certains critères au nombre desquels l'équité suite à l'enquête menée par l'association.

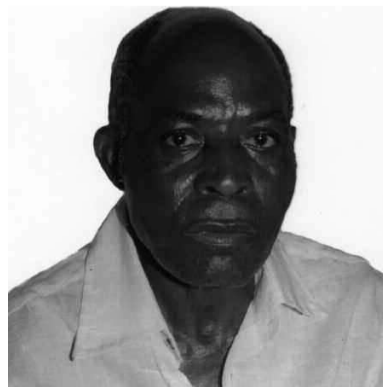
Sisto Obondoko a indiqué: «mon absence à vos côtés ne signifiait pas que vous étiez abandonnés. Mais ayez toujours espoir dans le Seigneur qui est le père des orphelins. Le geste accompli par l'association est un acte d'amour en vers les enfants que vous êtes. Ceci vous ser-

vira d'exemple dans l'avenir». Le geste a été salué par le responsable de l'orphelinat Espace Jarrot, Sorel Batimba qui a expliqué que ce don vient à point nommé. Il sera distribué dans l'équité comme le souhaite le président d'Assoc.

Il a par ailleurs souligné qu'en dépit de la formation que les enfants ont suivie sur la capture d'images à l'institut culturel Français, l'orphelinat Espace Jarrot est confronté aux problèmes de financement, de nutrition et d'orientation des enfants après la formation.

Lydie Gisèle Oko

Nécrologie



Fidèle Okana, Mme Ontango Monique, Bernard Ngami, Mme Gangonno née Bombi Christine, les enfants Gangonno et familles ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, aux anciens amis bataillons para et connaissances, le décès de leur grand père, père, mari, oncle et frère, le capitaine retraité Alfred Gangonno.

Décès survenu le 2 mars à l'hôpital militaire Pierre Mobengo. La veillée mortuaire se tient au n°5 de la rue Mingui, non loin du commissariat de police de Kibeliba, commune de Talangaï. La date de l'enterrement vous sera communiquée ultérieurement.

BRAZZAVILLE

Le quartier «Simba-pelle» nécessite un plan de réhabilitation

À Brazzaville, chaque quartier connaît son lot de problèmes. Dans celui de «Simba-Pelle», à Talangaï (6^e arrondissement), la vie quotidienne prend les couleurs du désespoir. Son nom même, «Simba-Pelle» (Tenez la pelle), traduit la triste et dure réalité que vivent les populations, à savoir : retrousser leurs manches pour désensabler rues, maisons et écoles.

La fin de la saison sèche a toujours été vécue à Brazzaville avec angoisse par les populations de certains quartiers, régulièrement en proie aux inondations, glissements de terrain, érosions et d'ensablement. Depuis plusieurs décennies, cette situation est quasiment devenue le quotidien des habitants du quartier «Simba-Pelle», souvent victimes du phénomène d'ensablement, provoqué par l'occupation anarchique des terrains et la destruction de la biodiversité dans les zones dites à risques.



Une maison cachée par l'herbe

tuée derrière l'école Gaston-Lenda à Mikalou, chaque année, des dizaines de parcelles sont englouties par le sable et de nombreuses familles sont déplacées. La plupart d'entre elles ont définitivement trouvé refuge ailleurs.

Les habitations situées soit sur le flanc de la colline, soit au pied de celle-ci reçoivent tout le sable que charrient les eaux de pluie. Selon les habitants, ce phénomène date de 1988-1989, depuis l'occupation effrénée des parcelles par de

nombreuses constructions non conformes aux normes sur le versant de la montagne.

«Tous les trois ans en moyenne et par rapport au mouvement du sable, les familles se déplacent et celles qui résistent subissent toujours des inondations. En 2003 par exemple, cinq chefs de famille ont failli se donner la mort, lassés et désespérés par les inondations de leurs habitations», témoigne Kevin Sylver Ntsouanampou, un habitant du quartier.

En novembre 2011, des maisons ont été entièrement englouties, laissant plusieurs personnes sans abri. Devant l'ampleur de la situation, les populations de ces quartiers avaient demandé l'intervention des pouvoirs publics. «Nous sommes fatigués de lutter, nous n'y arrivons plus, car cette situation nous dépasse. Nous perdons nos biens à chaque fois et de nombreuses familles ont fini par abandonner leurs maisons», indiquait alors un habitant du quartier.

La zone concernée à cette période était celle partant de la quatrième avenue jusqu'à la septième, voire la huitième. Des familles s'étaient échappées de leurs habitations par les fenêtres ou les toits ; certaines personnes étaient restées bloquées jusqu'à 11 heures. L'école primaire Gaston-Lenda n'avait pas échappé à l'inondation : certains bâtiments ainsi que la cour avaient été inondés.

L'expropriation souhaitée par de nombreux habitants

Le phénomène étant devenu monnaie courante à chaque période des pluies, les populations attendaient d'être expropriées de cette zone par les pouvoirs publics. C'était la première fois que l'ensablement, fréquent dans les 6^e et 7^e et avenues de «Simba

pelle», avait atteint la quatrième avenue. «Je suppose que le gouvernement a un programme pour Talangaï. On nous avait demandé de cibler les actions prioritaires par quartier, et nous avons déposé la liste à qui de droit. Je pense que des techniciens analysent la situation et vont agir le moment venu. Pour le moment, nous avons besoin d'une intervention d'urgence», déclaraient Gaston Mbengué, le chef du quartier 67, Gaston Lenda.

Autres images en mémoire chez les populations de ce quartier, les dégâts causés par la pluie qui s'est abattue dans la nuit du 3 au 4 novembre 2003. De nombreuses habitations avaient été englouties, effacées de la carte à l'instar de la maison de l'ancien député du quartier, François Adzabi, sur la rue Andzounou.

Autre point de mire, la zone marécageuse située à un kilomètre de là, de la rue Oboli à la rue Kimongo où les populations vivent dans des conditions épouvantables. C'est le cas de cette habitation dans laquelle s'est formé un lac. La plupart des maisons sont faites de briques ou de planches et les rues ressemblent à des tranchées. Tous les jours, l'armée de crapauds qui a pris ses quartiers dans ce vaste marigot, qui s'est formé au fil des années, offre une «sérénade» gratuite aux habitants.

«Tout pour le peuple»: un slogan, une politique, un quartier

Ce quartier a fait l'objet d'une libre occupation par les populations à la suite de la mesure prise par le président Marien Ngouabi d'aider les citoyens à acquérir des parcelles de terrain. Dans les années 1970, en effet, sous la devise «Tout pour le peuple», un vaste espace avait été consigné. Dans la pratique, on a assisté à un débordement qui a fait que même les «zones interdites» ont été occupées. Devant les plaintes des populations, les autorités s'appuient sur l'occupation anarchique des terrains qui semblent les prendre de court et qui les place face à des défis colossaux.

Des maladies diverses s'ajoutent désormais au calvaire des Congolais de «Simba-Pelle», qui mérite une attention spéciale, sinon un plan d'urgence de réhabilitation. Il faut signaler qu'à Brazzaville et même ailleurs dans le pays, la quasi-totalité des quartiers est née dans les mêmes conditions, sans aménagement et sans lotissement.

Fortuné Ibara



Une habitation menacée par le sable

Arafat, un célèbre chômeur quadragénaire, nous reçoit avec une histoire qui restera à jamais gravée dans la mémoire des citoyens du quartier. La scène concerne Daniel, un puisatier, qui s'activait à creuser une canalisation artisanale lorsqu'il a été pris au piège par les sables mouvants. L'entendant crier à l'aide, les personnes arrivées sur les lieux ont retrouvé le pauvre Daniel englouti dans le sable, presque inerte, sur l'avenue Matondo. La tâche n'a pas été facile pour les sauveteurs de fortune en raison de la qualité du sol, et il leur a fallu user de doigté pour tirer le puisatier de son piège. Cette horrible scène arrive souvent dans ce coin de Brazzaville où l'ensablement progresse avec les inondations. Dans la zone si-



Une situation désespérante pour les habitants

Store
OFIS



Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Windows 7 Pro 64



CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

- Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

OFIS
TRAINING
Center

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

06 600 0000
Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Six objectifs prioritaires à atteindre en 2014

Les Forces armées congolaises (FAC) se sont fixé six objectifs prioritaires à atteindre au cours de l'année en cours. La décision a été prise à l'occasion de la conférence annuelle de planification des activités des FAC, qui s'est déroulée du 28 février au 1er mars à Brazzaville.

Parmi les priorités des FAC, il y a la poursuite de la modernisation des casernes militaires, qui devrait permettre aux FAC de faire face aux nouvelles menaces et aux conflits futurs. Le commandement entend également garantir aux FAC des ressources adaptées à leurs missions et leur fonctionnement. Il est également question au cours de cette année de doter les Forces armées congolaises des équipements et infrastructures adaptés aux missions et aux théâtres des opérations.

Les FAC auront également, au cours de cette année, à développer une politique de communication visant à faire connaître leurs capacités, leurs missions, en vue de renforcer aussi bien le lien armée-nation que l'esprit de défense. Courant 2014, les FAC poursuivront aussi l'effort d'amélioration des performances de pilotage et de soutien

des forces du renseignement et également l'instruction, l'entraînement et la préparation opérationnelle des forces.

L'année 2014 sera aussi marquée

lement armer davantage son contingent au sein de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique. Parmi d'autres événements majeurs, n'oublions

pas les élections locales et sénatoriales.

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard

«...vités majeures, aux côtés d'autres non négligeables, devraient faire l'objet d'une attention particulière. Il convient donc de rappeler ici que toutes les dispo-



Le haut commandement des FAC

par la conduite de l'exercice multinational, multifonctionnel et multidimensionnel «Loango 2014». Les FAC entendent éga-

pas les festivités du 15 août, l'organisation du 1er championnat militaire de basket-ball «Trophée Denis-Sassou-N'Guesso» et la te-

Okoi, a invité le commandement des FAC à tout mettre en œuvre pour que ces événements connaissent le succès. «Ces festi-

sions doivent être prises, à tous les niveaux, afin d'en garantir le succès», a-t-il conclu.

Tiras Andang

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Sibiti abritera les festivités du 8 mars

Une soixantaine des femmes des ONG et de l'administration du territoire ont été reçues le 3 mars à la Maison de la femme à Brazzaville en prévision de la journée internationale de la femme.

Au-delà du danser, manger et boire, la journée internationale de la femme est un moment pour chaque organisation féministe et les femmes de «visualiser ce qu'elles vont léguer à la génération avenir», a souligné la directrice de la Documentation et des archives, Joséphine Sika. «Nous voyons souvent les femmes déposées des devis pour l'achat des pagnes auprès des ministères avant même de déposer un calendrier des activités qu'elles prévoient organiser pour ladite journée», a-t-elle précisé.

Les femmes ont saisi cette opportunité pour faire le point des précédentes célébrations. Elles ont stigmatisé le manque de créativité qui se ressent à travers les activités qui deviennent répétitives chaque 8 mars.

De son côté, la directrice générale de la Promotion de la femme, Yvette Lucie Lebondzo, est intervenue pour présenter le programme des activités. Au menu des échanges, la présentation du pagne retenu pour 2014 qui dans son fond et dans sa forme véhicule le message du thème de cette année : «l'égalité pour les femmes : c'est le progrès pour toutes et tous».

Le chef-lieu de la Lékoumou, Sibiti, a été choisi pour abriter les festivités en 2014. Parmi les activités retenues figurent : le dépistage volontaire du VIH/Sida, la distribution des préservatifs masculins et féminins aux populations, la remise des matériels agricoles et des kits de coiffure aux groupements sélectionnés, le lancement de la campagne de vaccination contre le cancer du col de l'utérus. Cerise sur le gâteau : le forum d'orientation sur les métiers.

Durly Émilie Gankama

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AUDITION

L'OMS appelle à investir davantage pour prévenir et traiter les déficiences auditives

À l'occasion de la célébration de cette journée mondiale le 3 mars, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rendu public un rapport dans lequel elle indique que de nombreux pays n'ont pas les capacités de prévenir et de traiter les déficiences auditives qui affectent 360 millions de personnes dans le monde.

Dans cette étude, l'agence onusienne estime que plus de 5% de la population mondiale souffre d'une déficience auditive handicapante. La prévalence de la déficience auditive est la plus forte en Afrique subsaharienne ainsi que dans la région Asie-Pacifique et en Asie du Sud. La moitié environ des cas de déficience auditive dans le monde sont évités ou traités facilement.

Le texte évoque les principales causes de la déficience auditive chez les enfants et en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ces causes sont les infections auriculaires non traitées, qui se manifestent souvent par des écoulements. Hormis cela, il est admis que certaines maladies infectieuses évi-

tables par la vaccination, telles que la rubéole, la méningite ou les oreillons, peuvent aussi entraîner une déficience auditive. «Les résultats de cette enquête montrent clairement que les gouvernements et les partenaires doivent investir en faveur de la prise en charge des troubles de l'audition», a affirmé le directeur du Département pour la prévention de la violence et des traumatismes et handicaps de l'OMS, Etienne Krug, dans un communiqué de presse.

Malgré le nombre élevé de personnes atteintes de déficiences auditives, l'OMS regrette le fait que sur les 76 pays concernés par l'enquête, 32 seulement ayant répondu à celle-ci ont pu mettre au point des plans et des programmes pour prévenir et combattre les maladies de l'oreille et les déficiences auditives. Cela s'explique entre autres par le fait que beaucoup de pays manquent de personnel qualifié, d'établissements de formation, de données et de plans nationaux pour répondre aux besoins des personnes atteintes de troubles de l'appareil auditif et de

l'audition. Le docteur Shelly Chadda, de l'unité Prévention de la cécité et de la surdité de l'OMS, souhaite que les dirigeants des pays des régions où la prévalence de la déficience auditive est la plus forte, prennent des engagements qui s'imposent pour traiter la maladie. «Il existe de nombreuses idées fausses à propos des troubles de l'appareil auditif et de l'audition. Les programmes nationaux devraient donc non seulement s'intéresser à la prévention et à la prestation de services, mais aussi mener des actions de sensibilisation», a-t-il souligné. Le rapport de l'OMS estime que les plans nationaux qui existent déjà dans certains pays peuvent servir de modèle aux pays qui ne disposent pas encore de stratégies pour mieux prendre en charge les déficiences auditives handicapantes. Il souhaite néanmoins que chaque pays puisse mettre au point son propre plan en fonction de sa situation particulière, des principales causes de déficience auditive et de l'infrastructure sanitaire disponible.

Nestor N'Gampoula

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

et gagnez 1 mois gratuit de connexion Haut Débit de **512 Kb/s**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
 Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an





+ Onduleur
EMERSON LIEBERT de 650 VA



+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516
Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ? Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



COOPÉRATION

Le Nigéria ferme ses frontières avec le Cameroun

Pour réduire et freiner les mouvements des extrémistes de la secte islamiste nigériane Boko Haram qui se servent de l'État d'Adamaoua, situé dans la zone frontalière avec le Cameroun, le gouvernement nigérien a décidé de fermer ses frontières avec le Cameroun.

L'annonce a été faite par le général des forces de défense du Nigeria, Rogers Nicholas, lors d'un point de presse qu'il a organisé le 26 février. La décision s'inscrit dans le cadre de l'opération de ratissement des points de passage des clandestins issus de cette secte. Car, selon l'État nigérien, sa frontière avec le Cameroun faciliterait la fuite de ces extrémistes qui sont actuellement traqués par les forces nigérianes. En outre, cette politique qui appuiera et renforcera la sécurité au niveau de ses frontières avec d'autres pays, permettra aussi de lutter contre toute forme d'exactions menées par Boko Haram envers les populations. D'autant plus que ces actes qui troublent depuis quelques mois le pays se soldent souvent par des tueries et des enlèvements. «*Ces opérations transfrontalières sont présentement menées par la douane, les autorités de l'immigration, les soldats et la police. Ils sont chargés de s'assurer que rien ne traverse la frontière en direction du pays. Car, il est temps de prévenir de nouvelles attaques semblables à celles qui ont récemment secoué le Nord-est notre pays, occasionnant ainsi des centaines de victimes*», a précisé, le général des Forces de défense nigérien, avant de déplorer le fait que cette fermeture de la frontière avec le Cameroun, longue de plusieurs centaines de kilomètres pourra certainement porter un coup sur l'économie des deux pays. Car, les effets de la décision affecteront aussi des milliers de personnes et de commerçants qui ont l'habitude de traverser la frontière pour faire leurs transactions commerciales et des activités sociales.

Selon les équipes spéciales d'intervention rapides du Cameroun, il a été procédé récemment, dans la localité de Kousseri, située dans la région de l'extrême-Nord, à l'interpellation des trafiquants en possession des lots de munitions. Ceux-ci seraient partis du Tchad pour le Nigéria. «*Au total, il s'agissait d'une cargaison d'environ un millier de munitions, dont 655 munitions pour les armes lourdes, soigneusement dissimulées dans des bidons recouverts de papiers*».

Rock Ngassakys

DIPLOMATIE

Le Congo et Monaco signent une convention de coopération

Un premier pas vient de concrétiser l'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et le Gouvernement de la Principauté de Monaco

Dûment mandatés par leurs Gouvernements, respectivement le Congo et Monaco, les ambassadeurs Henri Lopes et Sophie Thevenoux ont signé un communiqué, le 27 février, à la chancellerie de Monaco à Paris. Rédigé en langue française, ce communiqué conjoint a scellé le désir de promouvoir la compréhension mutuelle et de consolider les relations d'amitié et de coopération entre les deux États.

Selon ce communiqué conjoint, les deux États, guidés par les principes et par les objectifs de la Charte des Nations unies, ont décidé d'établir des relations diplomatiques à compter de la date de signature de la convention. De même, ils sont convenus que leurs relations diplomatiques et consulaires seront fondées selon les dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961 et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963.

Pour le mot de circonstance, Henri Lopes a salué cette initiative.

«*Certes nous sommes le 114^e État à signer ce genre de convention avec votre pays. Mais, en étant le dernier État, nous rejoignons le*

des relations commerciales, économiques qui ne pourront que s'amplifier entre les deux pays. «*Dans une Afrique en pleine éclosion économique*

«*turels, de sa grande stabilité et de la paix qui y règne. Cette position fait du Congo un nouveau partenaire où nous aurons des tas de choses effec-*



Photo des diplomates présents lors de la signature du Communiqué conjoint entre le Congo et Monaco à la Chancellerie de Monaco à Paris le 27 février 2014 Crédit Photo : Photo Bedel Bango

«*cercle de vos amis en bonne et dû forme...*».

Sophie Thevenoux, confiante sur la portée de ce nouvel accord, s'est félicitée de l'ampleur

«*en général, le Congo est en particulier une terre promise pour tous les investisseurs compte tenu de ses atouts na-*

«*tivement à pouvoir développer...*», a confié le diplomate monégasque.

Marie Alfred Ngoma

ITALIE

Le drame de Lampedusa passe en justice

Cinq mois après les faits, les responsables de la noyade de plus de trois cents migrants africains sur les côtes italiennes affrontent les juges.

Plus de cinq mois après, Lampedusa repasse à la loupe la chaîne des responsabilités qui lui valut un coup de projecteur géant de la planète : plus de trois cents cercueils alignés, dont ceux de petits enfants, d'hommes et de femmes tentant de fuir l'Afrique pour gagner l'Europe à tout prix. Ce jour-là – le 3 octobre 2013 –, quelque cinq cents désespérés s'étaient entassés dans un navire tout aussi fatigué qu'eux. L'eau s'étant infiltrée, la foule se regroupa d'un seul côté : naufrage. Il fallait se sauver à la nage, les côtes siciliennes de Lampedusa n'étant pas loin.

Plus de trois cents personnes ne purent nager ou furent entraînés au fond par la masse de ceux qui s'agrippaient à n'importe quoi pour en échapper : trois cents morts dans une logique où les chiffres ronds, dans tout drame

humain, n'arrangent que rarement la vérité des faits. Cet événement fut comme un électrochoc pour une Italie où, pourtant, ce n'était pas la première fois que même en direct à la télévision, des désespérés venaient mourir sur les plages du Sud de la péninsule. Mais cette fois-là, c'était trop. Trop monstrueux. Le pays observa un deuil national, offrit des funérailles. Le Premier ministre de l'époque, Enrico Letta, alla s'incliner sur les cercueils des victimes. Fin du premier acte. L'acte suivant, au-delà des péripéties qui ont suivi et qui toutes sont faites de réactions indignées autour d'une telle monstruosité, s'est ouvert vendredi dernier devant la cour d'assises d'Agrigente présidée par Luisa Turco. L'accusation est soutenue, au nom de l'État italien, par Andrea Maggioni. Mais à la barre, curieusement, une seule personne. Pour l'instant, précise-t-on. Il s'agit de Mouhamoud Muhidin, un Somalien de 34 ans poursuivi pour avoir fait partie de la bande criminelle

ayant organisé l'effroyable équipée. Ce qu'il y a de simple avec les flux migratoires à Lampedusa, c'est que les membres de la filière organisatrice finissent eux aussi dans les centres de rétention avant leur expulsion (quand ils ne sont pas repérés) ou en prison quand leurs victimes les dénoncent. C'est ce qui est arrivé cette fois. Muhidin faillit déjà être lynché par la foule des survivants dans le centre où les survivants avaient été conduits. Mais avec lui avait opéré aussi, au cours de cette journée funeste, un Tunisien dont le dossier est en cours d'examen par les enquêteurs de la justice italienne.

D'autres accusés pourraient venir à la barre, dit-on. Car le délit constitutif des poursuites n'est pas le seul encouragement à l'immigration clandestine. Bon nombre d'immigrants subsahariens ont raconté avoir été rançonnés, battus, emprisonnés par leurs bourreaux improvisés aussi bien dans le désert du Sahara à traverser que dans les pays

de transit : Niger, Tunisie, Maroc ou, surtout, Libye. En plus de leur verser une importante somme d'argent pour un passage pas toujours dépourvu de risques, comme on le voit, des femmes ont rapporté avoir été violées dans cette aventure et dépouillées de tout.

Cette affaire met en lumière les bas-fonds d'une misère où rarement ceux qui en profitent comme passeurs sont eux-mêmes plus fortunés et dépourvus d'ambition de voyager au-delà des mers. Cela peut-il les exonérer de la culpabilité de se payer sur le dos d'un désespoir qui pousse à tout ? Pas certain. Dans les «nations d'accueil», les politiques sont à la sévérité par rapport à la question de l'immigration clandestine. Pour un trafiquant pris la main dans le sac, la sévérité se double du désir de faire un exemple dans ce pays où les débats en contrastes politiques virulents tendent à conforter une fermeté de protection autour de l'Europe.

Lucien Mpama



Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une responsable de l'administration générale bilingue (anglais-français) pour Pointe-Noire.

Responsabilités :

Sous la supervision du chirurgien-dentiste titulaire, la responsable de l'administration générale accomplira les tâches suivantes :

- Superviser, structurer et organiser le pôle secrétariat
- Réagir et corriger les dysfonctionnements en cas de besoin
- Veiller et s'assurer au bon déroulement des tâches
- Assurer la bonne circulation de l'information entre les membres du personnel, les praticiens et le titulaire du cabinet : communication transversale
- Rédiger du courrier et des rapports d'activités
- Proposer des mesures correctives et les mettre en œuvre
- Rendre compte des actions en cours en temps opportun et/ou réel par les moyens de communication disponibles (téléphone, sms, emails, whats app, etc.)
- Collecter les pièces comptables,
- Communiquer avec les entreprises et les compagnies d'assurance-maladie en recherchant un haut degré d'exigence et de qualité
- Assurer le suivi des actions prises
- Assurer la gestion du personnel
- Anticiper et assurer la gestion du stock et des commandes
- Préparer les éléments nécessaires aux réunions
- Tenir à jour les tableaux de planification relatifs aux congés et aux voyages

Compétences :

- Maîtrise parfaite de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook...)
- Qualité dans la communication verbale, non-verbale et écrite
- Excellente expression verbale et écrite, en français et en anglais
- Traduction orale et écrite
- Maîtrise des attitudes et comportements de service.

Qualités :

- Pro activité, réactivité et dynamisme
- Solide esprit d'équipe
- Sens des responsabilités
- Bonnes capacités d'organisation et prise d'initiative
- Disponibilité
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Souci des résultats
- Respect de la ponctualité
- Fiabilité
- Facultés d'adaptation
- Rigueur professionnelle et recherche de l'excellence.

Niveau exigé : bac + 2 à + 5 (BTS, licence, Maîtrise, DEA)

Les candidates sont invitées à déposer leur lettre de motivation et cv avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2^{ième} étage de l'immeuble C.N.S.S. au-dessus de la pharmacie MAVRE ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.



AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable des Ressources Humaines H/F

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.

- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

 www.facebook.com/airtelcongob

Samedi & dimanche

pour
300
FCFA | **50** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits



Na week-end ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

le réseau qui
nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	50	100	20	*122*9#
500	100	200	50	*122*10#

Pour plus d'infos, appelle le 141.



**Nous vous ouvrons
les portes du Moyen-Orient**

Brazzaville - Dubaï
3 Vols directs / semaine


ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubai)

relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre : 28^e journée, 1^{re} division

Steven Nzonzi faisait son retour dans l'équipe de départ de Stoke City, vainqueur d'Arsenal (1-1). Le milieu franco-congolais s'est montré à son avantage offensivement avec un corner provoqué à la 24^e, un centre à la 31^e, une tête pas assez appuyée à la 48^e et un beau rush à la 60^e. Avec ce succès, les Potters remontent à la 12^e place. La rencontre entre Sunderland et West Bromwich Albion (Thievy Bifouma) a été reportée.

Angleterre : 34^e journée, 3^e division

Amine Linganzi était titulaire lors de la défaite de Gillingham à Bristol City (1-2). Remplacé à la pause alors que Bristol menait 1-0.

Allemagne : 27^e journée, 3^e division

Pitchou Mouaya faisait son retour dans le onze de départ d'Hallescher, vainqueur d'Unterhaching (4-2). Francky Sembolo était également titulaire. Après la demi-heure de jeu, le duo s'est distingué avec une longue ouverture du défenseur pour une déviation de la tête de Sembolo, mais Furuholm ratait son duel. À l'heure de jeu, sur un coup-franc venu de la droite, Mouaya remisait pour Franke qui triplait le score. Trois minutes plus tard, le



De retour dans le onze d'Hallescher, Pitchou Mouaya a pesé dans les deux sur-faces avec une passe décisive et un penalty concédé (© Adiac).

défenseur central était moins chanceux : sur un tacle dans sa surface, le ballon rebondissait sur sa hanche et touchait son bras, bien involontairement : l'arbitre sifflait penalty et lui adressait un carton jaune.

Habituellement aligné seul en pointe, Sembolo était cette fois associé à Furuholm. Dans un rôle de second attaquant voir de meneur de jeu, il a été à l'origine de plusieurs occasions et a manqué un duel à la 80^e.

Azerbaïdjan : 24^e journée

Ménagé le week-end dernier, Bruce Abdoulaye a fait un retour solide lors du match nul de l'Inter Bakou sur le terrain du Xəzər Länkəran (1-1). Précieux dans son rôle de libero, il a coupé de nombreuses trajectoires et a été le premier relanceur de son équipe. Averti à la 36^e. Avec ce résultat, l'Inter reste à deux points du 3^e, Bakou, mais revient à hauteur de Neftchi avec 39 points. Neftchi battu à domicile par le leader, Qarabag (1-4). Rappelé dans le groupe après deux matchs d'absence, Ulrich Kapo- longo est entré en jeu à la 93^e.

Belgique : 28^e journée, 1^{re} division

Toujours privé de son latéral gauche Francis Nganga, le Spor-

ting Charleroi chute à La Gantoise (1-2). Et reste, mathématiquement, sous la menace d'un retour de Louvain, premier relégable. Mais à deux journées de la fin de la saison régulière, les Zèbres, qui comptent six points d'avance et une différence de buts favorable, devraient obtenir leur maintien.

Écosse : 28^e journée, 1^{re} division

Sans Steven Mouyokolo, le Celtic caracole en tête du championnat (21 points d'avance sur le second) et se promène sur le terrain d'Inverness Caledonian (5-0).

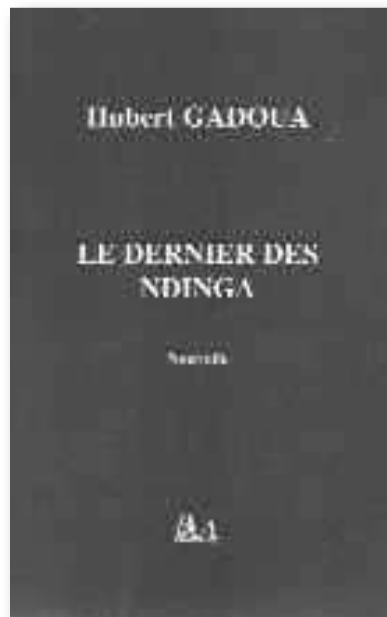
Estonie : 1^{re} journée, 1^{re} division

Allan Kimbaloula débute parfaitement sa saison en délivrant une passe décisive lors de la victoire de Nomme Kalju face au Tallinna Infonet (1-0) : dès la 26^e, l'ancien Lillois déborde sur son côté gauche et centre en retrait pour Neemelo qui ne gâche pas l'offrande.

En l'attente de son permis de travail, Prêche Mboundou était privé du premier match de la saison de son club, le Lokomotiv Jõhvi, battu à domicile par Flora (1-3). Frustrant pour l'ancien milieu de Tammeke.

Camille Delourme

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES

Yamina Benguigui pour la scolarisation des filles jusqu'à au moins 16 ans

Dans son allocution d'ouverture, le 3 mars au Palais du Peuple, du haut de la tribune de la seconde grande rencontre internationale qui réunit plus de trois mille femmes de la planète ayant en partage la langue française, la ministre déléguée chargée de la Francophonie l'a tenu pour un défi à relever.

Pour Yamina Benguigui, il y a un avantage indéniable à ce que les jeunes filles soient scolarisées « jusqu'à au moins seize ans », ce qui n'est pas encore le cas dans quatorze pays de l'espace francophone. La ministre française n'en reste pas moins d'avis qu'à ce niveau, elle ne s'engagera pas dans la voie du mariage précoce, ne cautionnera ni ne perpétuera les mutilations sexuelles perçus tels de « véritables freins au développement ». Entendu comme « le premier droit des femmes », l'éducation, pense-t-elle, est « leur tremplin pour le développement ». Aussi estime-t-elle dès lors que la

scolarisation des jeunes filles jusqu'à seize ans est un objectif à atteindre, elle « n'est pas une utopie mais doit être un défi ».

Consciente que « les droits des femmes ne sont jamais des acquis », Yamina Benguigui n'en pense pas moins qu'ils « sont le baromètre implacable de l'évolution de la société ». Militant à fond pour la cause de la femme et de la jeune fille, elle s'est réjouie que le 2^e Forum mondial des femmes francophones ayant « le visage de toutes les femmes réunies » soit une force en marche, mieux « une vague montante que rien ne pourra arrêter » car nourrie par « l'engagement, l'énergie et la détermination » des femmes. Elle a appelé chacune d'entre elles à une entente qui dépasse le simple cadre de la mobilisation, quitte à se mettre désormais « ensemble pour transformer la société ». Une recommandation précise à agir de sorte à « rapprocher ce qui était sé-



Yamina Benguigui

paré ; réconcilier ce qui était opposé et réparer ce qui était abîmé ».

Honneur aux femmes

Dans les détours de son mot de circonstance, Yamina Benguigui a pris la liberté de saluer le dynamisme de ses hôtes : « les femmes congolaises sont battantes, toujours

debout », un trait de caractère qui a expliqué ses « Oyé ! pour les femmes de Bukavu, Minova, Panzi et Kinshasa ». Des « Oyé ! » étendus par la suite « à toutes les femmes fières et fortes rassemblées » au forum. Par ailleurs, le cadre lui est paru propice pour souligner aussi le rôle majeur de la République démocratique du Congo, jugé important dans la « vitalité de la Francophonie ». Sur cette même lancée, elle a cité, non sans gratitude, les Congolaises comme source d'inspiration de son initiative, à savoir l'institution d'un Forum mondial des femmes francophones. Son adresse directe à ces dernières : « C'est vous qui avez fait naître cette idée en moi » a soulevé une salve d'acclamations. Dans ce registre se situe aussi la déclaration

de solidarité à Catherine Samba-Panza, la présidente de la République Centrafricaine. Yamina Benguigui l'a dès lors garantie du soutien des femmes francophones : « Le Forum sera votre socle », « nous sommes avec vous. Tout ce que vous accomplirez sera gravé ». Et Benguigui d'ajouter, en plus de cet aveu de sympathie, qu'en sa qualité de première femme présidente de l'espace francophone son histoire fera date dans ses annales : « Vous devenez un symbole pour les femmes francophones ». Par ailleurs, a indiqué la ministre déléguée chargée de la Francophonie, les propositions retenues au terme des ateliers prévus les deux jours du forum seront utiles à Dakar. Considérées à titre de recommandations, elles serviront aux travaux préparatifs du XVe sommet de la Francophonie qu'abritera la capitale sénégalaise en fin novembre.

Nioni Masela

Pari gagné pour la RDC

Prévu au départ à cinq cents participantes à raison de trois cents pour les délégations étrangères et de deux cents pour la RDC, plus de trois mille participantes venues de quatre coins du monde francophone prennent part au deuxième forum mondial des femmes francophones ouvert le 3 mars par le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, dans la salle de congrès du Palais du peuple, siège du Parlement.

La forte présence des femmes venues de différents pays francophones, du secteur public et privé, des mouvements associatifs féminins montre l'importance que revêt ce deuxième forum; cadre de réflexion et d'échange sur les questions de développement de la femme, forum placé sur le thème : « femmes, actrices de développement ». L'ouverture de cette grande rencontre de femmes francophones a été essentiellement marquée par les allocutions de différentes personnalités avant le mot d'ouverture prononcé par le chef de l'État, Joseph Kabila.

Pour le président de la RDC, en dépit de la situation dans laquelle elle se trouve, la femme congolaise bénéficie de l'estime de la société, comme pour dire, toute la révérence que la tradition lui reconnaît. Dans le cadre de promotion des droits de la femme, le chef de l'État reconnaît que l'arsenal juridique de la RDC contient des instruments qui visent à améliorer les conditions de vie de la femme. Cependant, souligne-t-il, notre obligation à tous est de poursuivre le travail de sensibilisation et de conscientisation, un travail de la femme au développement.

Le chef de l'État a, par ailleurs, réaffirmé que malgré les avancées réalisées dans les droits de femmes, il y a encore beaucoup à faire en ce qui concerne l'éducation, la formation et la parité surtout au niveau des responsabilités sociales et politiques. Dans cette optique, poursuit-il, nous avons proposé aux partis politiques de réserver aux femmes le tiers de leurs listes des candidats ce qui revient à dire que dans les circonscriptions électorales ayant trois sièges, un siège devra être accordé à la femme. Sur le plan économique, pour assurer la promotion de la femme, il y a de différents programmes de financement qui sont mis en œuvre.

La femme congolaise est victime des atrocités qui ont porté atteinte à son honneur et à sa dignité. Mais, fait savoir le chef de l'État, avec le retour de la paix à l'Est, sa situation va être améliorée. « Car nous sommes résolument engagés à mettre fin à la souffrance de notre peuple et en particulier de la femme », a dit le président de la République.

Un cadre d'échange des questions concernant la femme

Ce deuxième forum organisé par le gouvernement congolais sous le haut patronage du chef de l'État en partenariat avec le gouvernement français et l'organisation internationale de la Francophonie se veut, à en croire le ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, Geneviève Inagosi, « un cadre où les participantes vont échanger sur les questions de la paix ; de l'éducation ; du pouvoir ; de la santé et du développement ». Il n'existe pas de paix du-

table, soutient Geneviève Inagosi, sans l'implication de la femme. Celle-ci est, à cause surtout de la guerre que le pays a connue, victime de plusieurs atrocités, la guerre entraîne le viol, de la destruction des infrastructures de base et de l'écosystème. Elle fait que la femme puisse vivre dans la pauvreté, dans la prostitution. Elle est victime de grossesse précoce.

Ce tableau sombre doit donc nous interpeller. « Il vise à sensibiliser tous les pays francophones sur le sort de la femme, parce que sans la paix, il n'y a pas de développement, l'insécurité est l'ennemie de la paix ». C'est pourquoi, insiste Geneviève Inagosi, nous devons être préoccupés par des questions qui touchent la paix parce que « les femmes sont les premières victimes quoi de plus normal qu'elles puissent être associées à toutes ces questions ».

L'administrateur de l'OIF, Clément Ducloux reconnaît également que la situation de la femme dans l'espace francophone n'est pas du tout reluisante. Une femme sur trois est victime des violences sexuelles; en temps de guerre, le viol se généralise et se banalise. Les femmes sont minoritaires dans le monde du travail, elles occupent un emploi précaire. Pour corriger cette situation, Clément Ducloux pense qu'il faut favoriser l'évolution des femmes dans tous les domaines. « Favorisons l'éducation des femmes, intégrons des dispositions constitutionnelles et légales en faveur des femmes, veillons à l'égalité dans le traitement des femmes dans les médias », plaide-t-il.

Aline Nzuzi

BAD

Octroi d'un financement de 68 millions de dollars à la RDC

Décaissé au profit du développement de la centrale hydroélectrique d'Inga, ce financement s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au développement du secteur de l'électricité (Pasel) et du site multinational d'Inga.

L'appui de la Banque africaine de développement (BAD) au projet Inga 3 représente 43% du coût total du projet est estimé à 169 millions de dollars américains. Il s'agit d'un appui qui provient de la Facilité en faveur des États fragiles (7,7 millions de dollars) d'une part et du Fonds africain de développement (FAD) d'autre part (60,6 millions). Au total, l'appui de la BAD dans ce projet s'élève à 90 millions de dollars américains.

Le projet d'appui au développement du secteur de l'électricité (Pasel) devra finaliser la préparation de la première phase du projet hydroélectrique Grand Inga appelé « Inga 3 ». Il consiste à développer une capacité de production électrique pour approvisionner tout à la fois la RDC et l'Afrique du Sud. Le financement de la BAD servira à couvrir les frais de l'assistance technique nécessaire à la finalisation des activités préparatoires du projet Inga 3. En outre, il contribuera également à pallier la pénurie d'électricité que connaissent les régions isolées qui ne sont pas directement couvertes par Inga, mais où la RDC compte développer des systèmes d'alimentation électrique autour de micro ou mini-centrales hydroélectriques. Pour attirer des capitaux privés afin d'achever Inga 3, la Banque mettra plusieurs conseillers à la disposition de l'autorité en charge du développement et de la promotion de la centrale électrique d'Inga et conduira plusieurs études sur le projet Inga, qui permettront de gagner réellement du temps dans le calendrier global du projet. Selon le directeur du Département de l'énergie, de l'environnement et du changement climatique à la BAD, Alex Rugamba, ce projet qui vient au bon moment est idéal pour la RDC et la BAD. « Il est opportun parce qu'il facilite la mise en œuvre d'Inga 3 dont les coûts d'investissement seraient autrement plus difficiles à mobiliser dans le contexte actuel de la RDC », a-t-il soutenu.

Aussi, le renforcement des capacités permettra aux acteurs locaux de faire le bon choix quant au principal investisseur-développeur dans le cadre d'un partenariat public-privé. Une amélioration de l'accès à l'électricité est également escomptée dans les zones semi-urbaines de Kinshasa, concernant plus de 25 000 foyers. En effet, le Pasel est un projet qui s'appuie sur l'expérience de la BAD en matière de soutien au projet hydroélectrique d'Inga. Le projet Inga 3 élargira l'accès à une énergie plus fiable et moins chère en RDC, permettant de le faire passer de 9 % actuellement à plus de 40 % en 2020. Une amélioration du climat des affaires et de la productivité des économies des pays bénéficiaires est également attendue. Située sur les rives du fleuve Congo, la centrale hydroélectrique d'Inga a un potentiel hydroélectrique estimé à 44.000 MW, soit la moitié de la capacité électrique installée sur tout le continent.

Gypsie Oïssa Tambwe

VIE DES PARTIS

Les cadres du Palu exhortés à plus de responsabilité

Recevant les cadres du Palu à tous les niveaux en sa résidence le 2 mars, Antoine Gizenga a saisi l'opportunité pour aiguiller leur conscience par rapport à leurs responsabilités tout en les exhortant à plus de responsabilité.

Depuis novembre 2013, le Parti lumbumbiste unifié (Palu) vit une nouvelle ère sous la conduite de son nouveau secrétaire permanent et porte-parole, Me Willy Makiashi, qui ne ménage aucun effort pour redynamiser le parti à la base et consolider ses acquis sur terrain. Le secrétaire général Antoine Gizenga qui suit de près les activités du Palu s'est également impliqué dans l'œuvre de sa refondation pour en faire un parti réellement compétitif et en ordre de bataille en perspective des échéances de 2016.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer le séminaire tenu, le 2 mars, à sa résidence de Buma située dans la périphérie est de Kinshasa. Tous les membres nouvellement nommés étaient conviés à cette matinée politique pour s'abreuver à la source de la sagesse incarnée par Antoine Gizenga. Ce dernier a saisi l'opportunité pour aiguiller la conscience des cadres du



Antoine Gizenga assis à droite et quelques membres du Palu

Palu à tous les niveaux par rapport à leurs responsabilités et aux défis qui les attendent. Il les a invités à plus de responsabilité après avoir retracé le contexte politique ayant milité en faveur de l'unification des partis nationalistes dans les années 60.

Circonscrivant le contexte de modifications intervenues au sein du Palu depuis le mois de novembre 2013, Antoine Gizenga a rappelé que les

statuts du parti qui datent de 1964 sont restés inchangés. Les modifications dont question, a-t-il rappelé, ne portent que sur le règlement d'ordre intérieur faisant partie de cinq documents de base du Palu ainsi que sur les structures politiques. Et Antoine Gizenga de préciser que les organes du Palu sont classés en trois catégories, à savoir les organes de conception et de direction politique

(congrès, bureau politique, secrétaire permanent et porte-parole du parti), l'organe de contrôle, de vérification et d'accompagnement des missions (collège des conseillers généraux) et les organes de base (province, section, cercle et cellule).

Sur la même lancée, le secrétaire général et chef du parti a préconisé son autonomie financière, gage du respect et de la confiance du peuple. « Cette au-

tonomie dépend essentiellement des cotisations des membres », a indiqué Antoine Gizenga tout en appelant les mandataires du parti d'être exemplaires dans la gestion de la chose publique et ce, en conformité avec cette obligation.

La veille, soit le 1er mars, près de cent vingt cadres du Palu représentant les différents organes et les services du parti étaient face au secrétaire permanent et porte-parole. Au cours de cette réunion d'information qui s'est tenue au siège du Palu, Me Willy Makiashi a procédé à une lecture commentée des différentes décisions prises par le secrétaire général et chef du parti. Il a, en outre, appelé toutes les personnalités récemment promues à se mettre résolument au travail, à cultiver l'esprit de camaraderie enraciné dans le nationalisme qui, du reste, constitue le socle du pouvoir au sein du Palu. C'est dans une ambiance empreinte de convivialité que s'est terminée cette réunion qui a permis de lever certaines zones d'ombre quant au fonctionnement du parti.

Alain Diasso

VISITE DU PRÉSIDENT EL-BÉCHIR À KINSHASA

La RDC accusée d'avoir violé ses obligations internationales

On reproche à la République démocratique du Congo (RDC) de ne pas avoir exécuté les deux mandats d'arrêt qui courent contre le président soudanais, qui est venu participer au sommet du Comesa.

Le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) et coordonateur-adjoint de la Coalition congolaise pour la CPI, Me Georges Kapiamba, accuse la RDC d'avoir violé ses obligations internationales. C'est dans une analyse faite, le 1er mars, pour justifier le fondement juridique de la demande des ONG congolaises faites au pays d'arrêter le président soudanais et de le remettre à la CPI. « La RDC a gravement violé ses obligations internationales en ce qui concerne la lutte contre l'impunité en laissant le président soudanais Omar El-Béchir repartir sans l'arrêter et le remettre à la CPI », a souligné le juriste.

Pour Me Georges Kapiamba, le gouvernement congolais devait exécuter les deux mandats de la CPI, car les résolutions de l'Union africaine (UA) ne sont pas supérieures aux décisions de la CPI et surtout qu'ils résultent de la décision du Conseil de sécurité conformément au chapitre VII de la Charte des Nations unies. Il a rappelé que les États parties au statut de Rome membres de l'UA devraient exécuter les mandats d'arrêts de la CPI ou – au minimum – éviter les visites de suspects comme Omar El-Béchir sur leurs



Le président de l'Acaj, M° Georges Kapiamba

territoires. « Car même la charte constitutive de l'Union africaine dit que l'organisation s'engage pour la lutte contre l'impunité des auteurs des crimes graves », a-t-il insisté.

Le droit national ne peut jamais être invoqué

De l'avis de ce juriste, on ne peut même pas penser que la RDC ne pouvait pas arrêter El-Béchir parce que les lois congolaises prévoient le respect des immunités des autres chefs d'États. Car, à ce propos, a-t-il fait observer, les juges de la CPI auraient déjà tranché, dans le cas du Malawi, que le droit national ne peut jamais être invoqué comme une raison pour ignorer les obligations de droit international. « En ratifiant le Statut de Rome, la RDC a clairement accepté qu'il n'y avait pas d'immunité pour les présidents en exercice

pour les crimes les plus graves (article 27) », a-t-il insisté.

Pour Georges Kapiamba, la RDC, qui ne l'a pas fait et ce, en violation de son obligation de coopérer pleinement prescrit par l'article 86 du statut, devra s'expliquer devant l'assemblée des États parties et éventuellement devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

De l'avis de ce juriste, en effet, les juges de la CPI ont déjà réaffirmé dans la décision rendue sur le Tchad qu'en ratifiant le statut, les États parties ont tous accepté que les immunités dont jouissent leurs plus hauts responsables en droit international leur soient retirées et ont renoncé à faire valoir ces immunités lorsqu'ils ont accepté le texte de l'article 27-2. « Dans tous les cas, si les États parties au Statut de Rome ont une incertitude quant à la relation entre les décisions de l'UA et de la CPI, la solution n'est pas d'ignorer les demandes de coopération de la CPI, mais de la consulter aussi rapidement que possible. Et dans le cas sous examen, si le gouvernement n'était pas certain de la nature des obligations de la RDC, il aurait dû soulever la question directement avec la CPI conformément à l'article 97 du Statut de Rome, et puis suivre la décision qui allait intervenir que de vanter ses obligations vis-à-vis de l'UA », a conseillé le président de l'Acaj.

Lucien Dianzenza

AIDE HUMANITAIRE

Un fonds de la Banque mondiale en faveur des populations de l'Est

Le financement de 79 millions de dollars approuvé par le Conseil des administrateurs de cette institution financière internationale est destiné aux communautés pauvres et vulnérables vivant dans l'est du pays.

La Banque mondiale vient d'octroyer 79 millions de dollars, via l'Association internationale de développement (IDA), au projet pour la stabilisation de l'est de la RDC en faveur des populations des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de la Province Orientale. C'est ce que révèle un communiqué de cette institution parvenu, le 2 mars, aux *Dépêches de Brazzaville*. Ce financement approuvé par le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale est destiné aux communautés pauvres et vulnérables vivant dans l'est du pays. Dans cette partie du territoire national où les moyens de subsistance ont été anéantis, les infrastructures endommagées, les services publics détruits et le tissu social détruit, la Banque mondiale tente, à travers ce don IDA, d'apporter le sourire auprès des populations meurtries.

Le projet vise à améliorer les moyens de subsistance et à reconstruire les infrastructures dans cette partie du pays exposée aux conflits. Il s'agit notamment, comme l'a précisé le communiqué, « de soutenir les régions isolées dans lesquelles des groupes armés recrutent fréquemment des jeunes et d'aider les communautés à se relever après trois décennies de conflits meurtriers ». Ce projet s'avère salutaire dans la mesure où ses effets bénéfiques profiteront à près de 310 communautés en contribuant à améliorer durablement, entre autres, les moyens de subsistance en soutenant les chaînes de valeur agricole et en accroissant les bénéfices réalisés par les petits exploitants. Concernant le

volet infrastructures, il nous revient que plusieurs sites à caractère social seront reconstruits, telles que les établissements scolaires, les points de ravitaillement en eau et les ponts. Cela est extrêmement important dans les régions touchées par les conflits.

Par ailleurs, le projet fournira à la population des emplois à court terme, principalement par le biais de la remise en état des routes rurales, qui exige une main-d'œuvre importante. En raison du fort potentiel agricole de l'est de la RDC, le projet contribuera également à améliorer durablement les moyens de subsistance en soutenant les chaînes de valeur agricole et en accroissant les bénéfices réalisés par les petits exploitants. Très optimiste, Eustache Ouayoro, directeur des opérations de la Banque mondiale pour la RDC, rassure que des efforts sont consentis par son institution pour mettre fin à l'extrême pauvreté qui gangrène les populations de l'Est. Notre mission, indique-t-il, consiste à « mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée ». Et Eustache Ouayoro d'ajouter que les premiers résultats sont attendus d'ici le mois d'avril de cette année.

Pour rappel, l'IDA est une institution de la Banque mondiale fondée en 1960. Elle accorde des dons et des crédits sans intérêts aux pays les plus pauvres afin de les aider à mettre en œuvre des programmes qui stimulent la croissance économique, atténuent les inégalités et améliorent les conditions de vie des populations. L'IDA est l'un des principaux bailleurs d'aide aux quatre-vingt et un pays les plus déshérités du monde, dont trente-neuf se trouvent en Afrique.

A.D.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Publication d'un rapport sur la situation humanitaire "choquante" à l'Est

Intitulé "L'urgence au quotidien : souffrance silencieuse en RDC", cet ouvrage de soixante six pages fait état de la situation de crise que traverse ce pays, laquelle situation est caractérisée par des conflits persistant et un dysfonctionnement du système de santé entraînant des crises humanitaires.

L'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) demande une action immédiate afin de mettre fin à la souffrance persistante des populations vivant à l'est de la RDC. Ce cri d'alarme a été lancé par le Dr Jatinder Singh et Louise Roland-Gosselin, respectivement coordonnateur médical MSF et responsable des affaires humanitaires, au cours d'une conférence de presse animé le 3 mars, dans la salle Lubumbashi, à Caritas Congo. C'était l'occasion pour le coordonnateur médical de cette organisation de présenter ce rapport contenant des données médicales et des témoignages des patients et des employés pour dévoiler la véritable nature de l'urgence médicale et humanitaire que vit la population de la RDC, particulièrement dans les provinces de l'Est touchées par le conflit.



Louise Roland Gosselin et Dr Jatinder Singh animant la conférence de presse consacrée à la présentation du rapport

Dans ce rapport, MSF est arrivé à la conclusion selon laquelle de nombreuses personnes qui ont besoin d'aide humanitaire dans le pays n'y ont pas accès. De nombreuses communautés sont privées de soins médicaux en raison de la précarité des infrastructures, des déplacements et du conflit. Les organisations humanitaires et l'État ne fournissent pas d'aide adéquate dans les zones rurales et touchées par le conflit. « En même temps, la violence à l'encontre des

civils, du personnel médical et des biens est monnaie courante, et les prestataires de soins médicaux sont régulièrement forcés d'interrompre leurs activités, laissant les personnes privées de soins alors que leurs besoins à cet égard sont urgents », souligne cette organisation humanitaire. Bien que la gratuité des soins en situation d'urgence soit garantie, les gens sont contraints de payer même s'ils vivent dans une zone de guerre.

Quant à la situation de 2,96 mil-

lions de personnes actuellement déplacées en RDC, MSF précise que "leur situation est épouvantable". « Ces personnes reçoivent peu ou pas d'aide humanitaire et lorsqu'elles la reçoivent, cette aide est irrégulière et peu fréquente. En attendant, les travailleurs humanitaires se sentent de plus en plus obligés d'acheminer de l'aide dans certaines zones "libérées" afin de stabiliser les zones touchées par le conflit et de renforcer l'autorité de l'Etat », indique ce rapport.

Médecins sans frontières mène des interventions d'urgence, des campagnes de vaccination et des programmes réguliers dans toutes les provinces de la RDC depuis 1981. Il intervient dans la récurrence des épidémies de rougeole, de paludisme ou de choléra qui se déclarent chaque année à l'est du pays. « ...de nombreuses personnes souffrent et meurent, et le drame, c'est que tant de souffrances humaines pourraient être évitées », a affirmé le Dr Jatinder Singh.

Aux groupes armés, l'organisation leur demande de respecter les civils, les travailleurs humanitaires et les installations médicales. Aussi réclame-t-elle une aide humanitaire rapide, flexible, appropriée et organisée en fonction des besoins réels des populations. MSF demande aussi la suppression des obstacles financiers aux soins de santé pour les populations vulnérables dans les provinces de l'est de la RDC touchées par le conflit, ainsi que des améliorations des systèmes de prévention des maladies et d'intervention en cas d'épidémie.

Gypsie Oïssa Tambwe

RESSOURCES NATURELLES

Lancement du système de traçabilité des minerais dans l'est de la RDC

Le système lève l'embargo de fait qui pesait sur les minerais en provenance du Nord-Kivu.



Des mineurs artisanaux dans l'est de la RDC

Dès le 3 mars, la cassitérite et le coltan provenant du secteur de Rubaya, dans le Kivu, devraient être étiquetés depuis le site d'extraction, avant leur exportation. Cette exigence résulte du lancement, le week-end, à Goma, du système de traçabilité des minerais dénommé Initiative de chaîne d'approvisionnement. Ce système, note-on, vise à lever l'embargo de fait qui pesait sur les minerais en provenance du Nord-Kivu, longtemps traité de « Minerais de sang » depuis l'adoption de la loi Dodd-Frank, par le Congrès américain en juillet 2010.

Dans cette optique, le ministre provincial en charge des Mines, Jean Ruyange, a déclaré à radiokapi.net qu'à ce jour, seulement dix-sept sites de ce secteur du territoire de

Masisi ont été validés par arrêté ministériel. Il reste encore à valider, selon lui, onze sites miniers dans le territoire de Masisi et des dizaines d'autres en territoire de Walikale dont le site de Bisié.

Pour ce membre du gouvernement provincial du Nord-Kivu, ces sites sont encore classés jaunes pour les uns et rouges pour les autres parce qu'ils sont situés dans des zones occupées par des hommes armés. « Ils ne sont donc pas encore éligibles au système de traçabilité », a-t-il expliqué. Il est signalé que cette opération de traçabilité est supervisée par l'ONG américaine Pact, en collaboration avec l'Association internationale des producteurs d'étain.

Lucien Dianzenza

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

Mazembe accroche Astres de Douala

Le TP Mazembe a imposé une égalité d'un but partout, le 2 mars au stade de la Réunionification de Douala au Cameroun, à la formation d'Astres de Douala, en match aller de finale de la 19e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

L'équipe entraînée par le technicien français Patrice Carteron a été la première à ouvrir la marque à la 65e minute sur penalty transformé par le Zambien Jonas Sakuhawa. Le club de la ville portuaire camerounaise a égalisé à la 75e minute par le biais de Namatchoua. Ce match d'un but partout semble de bon augure pour Mazembe en cas d'un résultat de zéro but partout au match retour dans une semaine au Stade TP Mazembe de Lubumbashi. L'équipe dirigée par le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, a donc la qualification en huitièmes de finale en sa portée, sauf un faux pas non souhaité du côté de Lubumbashi.

MK bute sur Ismaïly...

En coupe de la Confédération, le FC MK recevait ce même dimanche au stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryvove de Kinshasa, la formation d'Ismaïly d'Égypte en seizièmes de finale aller de cette compétition de la CAF. Il n'y a pas eu de but au cours de cette partie dominée certes par les joueurs du coach ivoirien Bruno Bla. Mais les protégés de l'homme d'aff-



Mazembe à l'entraînement au stade de la Réunionification de Douala

faire Max Mokey Nzangi ont souvent péché par manque de réalisme et surtout d'expérience. L'on rappelle que c'est la première participation de la formation de MK à une compétition africaine interclubs, après son sacre à la Coupe du Congo de football. L'on doit donc attendre le match retour en Égypte.

L'on rappelle que le samedi, l'AS V.Club a ramené un résultat d'égalité de zéro but partout d'Harare face à Dynamos FC du Zimbabwe en seizièmes de finale aller de la Ligue des champions. Ce même samedi, le CS Don Bosco venait à bout de Djoliba du Mali par deux buts à un (buts congolais d'Ushindi wa Kubanza et Éric Ngoy Kabulo) au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Le match retour entre V.Club et Dynamos FC est prévu ce dimanche au stade Tata-Raphaël de la Kethule de Ryhove, tandis que le CS Don Bosco se déplace au Mali où il sera accueilli ce même dimanche au stade Modibo Keita de Bamako par Djoliba AC.

Martin Enyimo

OBSÈQUES DE KESTER ÉMENEYA

Koffi Olomide et Papa Wemba absents

Jusqu'aux ultimes instants, l'assistance attendait à ce que l'un d'eux franchisse le portail, gerbe de fleur en main. Mais hélas!

On les attendait fiévreusement débarquer au Palais du peuple pour rendre hommage à leur compère des premières heures, King Kester Émeneya. Le 1er mars à l'arrivée de la dépouille à Kinshasa, Papa Wemba et Koffi Olomide étaient invisibles à l'aéroport international de Ndjili. Mêmement au Palais du peuple

où était exposé le corps du défunt. Les deux artistes ont brillé par leur absence. Le public était écœuré de voir les deux partenaires de King Kester qui ont eu à partager avec lui ses premiers pas dans la musique professionnelle n'assister ni à l'arrivée ni à la levée de corps. Ahurissant tout de même lorsqu'on connaît la complicité ayant caractérisé les rapports entre les trois artistes. Jusqu'aux ultimes instants, l'assistance attendait à ce que l'un d'eux franchisse le por-

tail, gerbe de fleurs en main. Mais hélas !

Renseignements pris, Koffi Olomide aurait vu son agenda perturbé à la suite d'une production brusque au Zimbabwe. La suite du président Robert Mugabe avait négocié un contrat avec le patron de Quartier Latin dans la foulée du 17^e sommet du Comesa en vue de sa prestation au mariage d'une de ses petites-filles. Pris presque à pied levé alors qu'il était moralement préparé à assister aux funérailles de celui qu'il appelait affectueusement « *Lipasa* », Koffi Olomide était obligé d'acquiescer à l'invitation du président zimbabwéen.

Un refus aurait sans doute sonné faux. Depuis Harare, l'intéressé n'a cessé, d'après des sources, à apporter tout son soutien à la famille biologique de King Kester Émeneya. Une excuse qui tient la route pour Koffi Olomide dont on connaît le degré d'implication dans les préparatifs des funérailles. Quant à Papa Wemba, d'aucuns s'interrogent sur son absence alors qu'il n'avait effectué aucun déplacement à l'étranger. Il était sur place au pays et avait même participé aux réunions préparatoires tenues chez Gaby Shabani à « *Congo Web TV*



Koffi Olomide

» ensemble avec d'autres artistes musiciens. Qu'est-ce qui a dissuadé le patron de Viva-la-Musica à ne pas assister aux obsèques de Kester ?, s'interroge-t-on. D'après des sources proches de l'artiste, des appréhensions étaient perceptibles quant au comportement de la foule difficilement maîtrisable en pareille situation. Le débarquement de Papa Wemba sur les lieux allait peut être conduire à des scènes d'hystérie dans une assistance chauffée à blanc et s'abreuvant à la source

des rumeurs les plus viles. L'on met sur le compte des stars précitées, sans trop de conviction, les déboires conjugaux connus par King Kester Émeneya. En séchant les funérailles de Kester, le « *Nkuru* », aurait contribué inutilement à exacerber la rumeur alors qu'il avait une chance d'en être dédouané. Qu'à cela ne tienne, ces funérailles auront démontré à quel point Koffi et papa Wemba comptent dans les cœurs des mélomanes kinois.

Alain Diasso



Papa Wemba

LITTÉRATURE

Une plate-forme des acteurs littéraires congolais en gestation

Les motivations de la future structure, dont on sait déjà qu'elle rassemblera « les associations concernées sur l'ensemble du territoire congolais et à l'étranger », étaient exprimées, le 28 février à la Délégation Wallonie-Bruxelles, dans les détours de la restitution du Colloque international Hommage à Mukala Kadima-Nzuzi organisé du 23 au 25 janvier par le Centre d'études littéraires et de traitement des manuscrits (Celtram).

L'idée qui avait déjà germé lors des préparatifs du colloque de Lubumbashi a vu ses contours dessinés à la fin de l'évènement. En effet, faisant le point sur la situation de la littérature congolaise, les participants, réunis en table ronde en marge de cette conférence internationale, ont résumé leurs intentions à propos contenues dans la « *Déclaration de Lubumbashi* ».

Le document dont lecture a été faite par le Pr André Yoka vendredi traduit la volonté des participants au colloque de remédier à la « *méconnaissance et marginalisation attestée, tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur du pays* » de la littérature congolaise. Et au-delà, « *l'inscription insuffisante des auteurs*

Le Pr André Yoka lisant la « *Déclaration de Lubumbashi* » au côté de Fabrice Sprimont et Philippe Masegabio

congolais dans les circuits de légitimation et de considération tels que l'enseignement, l'édition-diffusion, les prix littéraires et, plus généralement, la lecture ». Les faits ainsi épinglés sont d'autant plus déplorables que la qualité intrinsèque de cette littérature n'est plus chose à démontrer. Il suf-

frait, pour s'en convaincre, de considérer « *l'œuvre de Mukala Kadima-Nzuzi* » mais aussi les productions de la « *pléiade d'auteurs et d'œuvres représentatifs de la créativité littéraire congolaise en progrès constant depuis l'époque coloniale* ».

L'initiative de la création de la plate-

forme est dès lors renforcée par la conviction « *du rôle primordial que peuvent jouer les associations d'écrivains de critiques littéraires, d'éditeurs, de libraires et autres opérateurs culturels dans la promotion des auteurs et de leurs livres* ». La création, dès la fin des travaux du colloque d'un

comité ad hoc présidé par Philippe Masegabio, a constitué le préalable nécessaire à la mise en route du projet. Le comité, nous renseigne la « *Déclaration de Lubumbashi* », a pour charge initiale : « *Recueillir les informations nécessaires en vue de l'identification des associations concernées sur l'ensemble du territoire congolais et à l'étranger* ». Ce, en vue de la mise en place d'« *une plate-forme regroupant l'ensemble des associations dans le but d'une meilleure coordination et lisibilité de leurs interventions* ». Le suivi de ces différentes opérations est confiée au Celtram représenté par son directeur général, Huit Mulongo Kalonda, à la séance de restitution de vendredi. Le comité qui, jusqu'ici, tient lieu de structure provisoire de réflexion devrait dans un délai de 3 à 5 mois, rendre compte des prémices de son travail, a indiqué Philippe Masegabio. Constitué de volontaires censés décider des actions futures à mener, il reste cependant encore ouvert à toute nouvelle adhésion, il a pris le parti de s'atteler à approfondir les tenants et les aboutissants de la plate-forme.

Nioni Masela

SOCIÉTÉ CONGOLAISE D'ORL

Pour une meilleure prise en charge des pathologies

Ce souhait constitue la principale recommandation faite par les experts au terme des travaux de ce premier congrès de la Société congolaise d'ORL et de chirurgie cervico-faciale, qui s'est tenu du 21 au 22 février à Pointe-Noire sur « les pathologies naso-sinusiennes ». Le colloque avait été organisé par l'hôpital général Adolphe-Sicé de cette ville.

Le congrès visait à adopter une attitude consensuelle sur les pathologies naso-sinusiennes dans la pratique quotidienne. Son objectif principal est de contribuer à la lutte contre les infections naso-sinusiennes qui ne cessent de prendre de l'ampleur dans le monde, en Afrique et au Congo, et de déterminer les moyens de prévention contre les cancers naso-sinusiens. Cent soixante personnes (communauté scientifique, médecins, paramédicaux, société civile...) y ont participé. Trente-six communications au total ont été faites, dont trois conférences animées par les membres du comité scientifique composé, entre autres, des professeurs Bertin Kouissi (président dudit comité) de la Côte d'Ivoire, de Wassi Adjibabi du Bénin et de Dieudonné Nyembué de la République démocratique du Congo (RDC). Les autres communications ont été réalisées par des spécialistes d'ORL, mais aussi des pédiatres, urologues, hématologues, radiologues infectiologues, cancérologues... 45% de ces communications ont concerné les pathologies naso-sinusiennes ; les autres ont

porté sur les pathologies traumatique et tumorale. Ainsi les participants ont échangé sur les maladies comme la rhinite allergique, les tumeurs bénignes et malignes et sur les complications conduisant à des infections ou à des cancers.

Les secteurs spécifiques de soins ont été identifiés pour la prise en charge des pathologies sinusiennes afin de réveiller la conscience collective sur l'existence et la prévention des cancers naso-sinusiens et de voir comment réduire la mortalité liée à ces maladies. Plusieurs difficultés dans la prise en charge de celles-ci ont été évoquées parmi lesquelles : le manque de collaboration entre services ; l'insuffisance de ressources humaines ; le manque de performance, de compétence ainsi que de plateau technique pour la prise en charge des patients atteints de cancer ; le manque d'hygiène. Une collaboration interdisciplinaire et Sud-Sud ainsi qu'une répartition des compétences s'avèrent donc nécessaires pour une meilleure prise en charge et pour lutter contre ces pathologies. Les participants ont souhaité l'implication des gestionnaires d'hôpitaux pour remédier au manque de plateau technique et d'équipements.

La réduction du prix du scanner, une nécessité

Pour ce qui est des complications des pathologies pouvant conduire à des interventions chirurgicales, le consensus exige qu'avant d'opérer un patient au niveau du

sinus et du nez, on fasse au préalable une radiologie, précisément un scanner. Malheureusement, au Congo, bon nombre de personnes se contentent d'une simple radio en raison des coûts du scanner, jugés trop élevés : 100 000 FCFA à Pointe-Noire et 60 000 FCFA alors à Brazzaville, tandis qu'en Afrique de l'Ouest, le prix s'élève à 40 000 FCFA. Les participants ont suggéré que soit fixé un prix unique, qui tienne compte du coût de la vie dans le pays. « Dans la pratique, les gens se contentent de la radiologie qui malheureusement ne permet pas d'avoir une lecture exacte de la maladie. L'examen approprié demeure le scanner. Il est mieux, de façon consensuelle, de procéder à l'harmonisation des tarifs de cet examen qui doivent être revus à la baisse », a estimé le docteur Sylvain Diembi du service ORL de l'hôpital général Adolphe-Sicé.

Par ailleurs, il a été évoqué la méthodologie et les besoins en matière de formation. Le pays possède peu de spécialistes ORL et les formations se font toujours hors du pays (en Europe ou dans certains pays d'Afrique, comme la Côte d'Ivoire, la RDC...), qui ne dispose actuellement que de dix spécialistes exerçant dans les villes de Pointe-Noire et de Brazzaville. Les autres localités sont délaissées. Mais selon le docteur Sylvain Diembi, on peut remédier à cette situation en attendant que d'autres soient formés si l'État met les moyens : « Si l'on peut mettre des moyens à notre disposition, nous pouvons effectuer des des-

centes ou des campagnes de dépistages dans les autres localités et même opérer des gens sur place. »

La spécialité d'ORL a évolué, mais au niveau du Congo, on constate encore un vide dans certaines spécialités comme la chirurgie de la voix et la surdité.

Répondant aux préoccupations des participants, Sidonie Kinzonzi, directrice générale de l'hôpital général Adolphe-Sicé, présidente du comité d'organisation du congrès, a souligné dans son intervention à la cérémonie de clôture : « Nous osons croire qu'à présent, munis de meilleurs outils de prise en charge et tenant compte des résolutions et des recommandations formulées ici, les indicateurs de santé liés aux pathologies naso-sinusiennes seront désormais améliorés dans les établissements. Pour atteindre cet objectif, les gestionnaires des hôpitaux que nous sommes s'engagent ici à rendre disponibles tous les intrants nécessaires à la mise en œuvre de ces recommandations. »

Le premier congrès : une réussite Ce congrès intervient après la création de la Société congolaise d'ORL le 25 mai dernier à Brazzaville. L'initiative, qui répond à l'article 17 de cette organisation, a été très appréciée ainsi que la bonne organisation des activités : les communications et les contributions ont été jugées riches et pertinentes par le professeur Bertin Kouassi et les réponses appropriées. Il a aussi confié avoir été impressionné par le nombre de participants et la qualité des intervenants. « Pour un coup d'essai,

c'est un coup de maître », a-t-il dit. Soutenant son homologue, le professeur Dieudonné Nyembué a souligné : « Ce qu'on a appris est d'une importance capitale. Ceci est le début d'une collaboration entre le Congo et la RDC en matière d'ORL car nous avons tous les mêmes problèmes. » Le professeur Wassi Adjibabi a quant à lui indiqué : « L'effort de combler le vide en personnel et équipement est notre challenge en Afrique. »

Les participants ont souhaité l'organisation d'autres activités de ce genre pour leur permettre d'être mieux outillés, comme l'a signifié Henri Léonard Atanda, président de la Société médicale du Kouilou, représentant le directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire. Clôturant les travaux du congrès, il a indiqué : « Les congrès, les ateliers, sont des piliers indispensables pour pérenniser les bonnes pratiques professionnelles et en médecine, un canevas surtout pour les améliorer. Les ORL du pays l'ont compris, sept mois après la création de la société congolaise d'ORL, ils se sont retrouvés ici. »

Ce congrès, a souligné Sidonie Kinzonzi, a permis de jeter les bases de la grande société savante que sera demain la Société congolaise d'ORL, j'en suis certaine, qui s'impliquera avec détermination dans le développement scientifique de la spécialité et contribuera à la pérennisation de ce congrès en tant que manifestation scientifique incontournable.

Lucie Prisca Condhet

Les fleuristes et paysagistes se disent délaissés

« Nous sommes aussi des artisans à part entière comme tous les autres. Mais nous ne comprenons pas pourquoi nous sommes délaissés, car aucune mesure réglementaire n'est prise par l'État pour dynamiser ce secteur. Une ville sans fleurs, ni paysage est astreinte à plusieurs attaques solaires », a signifié Batantou Jean-Trépassé, abordé le samedi 1er mars dans son jardin de fleurs situé à l'entrée de Radio-Congo Pointe-Noire.

Les Dépêches de Brazzaville : Depuis quand exercez-vous ce métier et qu'est-ce qui vous a poussé à l'exercer ?

Batantou Jean-Trépassé : C'est depuis près de quarante ans que je suis dans ce métier que j'ai hérité de mes parents. Il est pour moi une vocation et un auto-moyen de mon insertion socio-économique. Je suis un chef de famille et c'est avec ce métier que j'entretiens ma famille, au lieu d'être oisif.



Batantou Jean-Trépassé répondant aux questions mais en plein travail

LDB : Aviez-vous des espaces appropriés pour l'exercer ici à Pointe-Noire ?

B.J-T : Contrairement à Brazzaville où des espaces sont offerts aux fleuristes, jardiniers

et paysagistes par des autorités publiques, à Pointe-Noire il n'en est pas question. Cet espace sur lequel j'exerce nous est accordé par une personne de bonne volonté, mais il n'est

pas du tout suffisant car de nombreux collègues veulent nous rejoindre ici. Mais les dimensions ne le permettent pas.

LDB : Êtes-vous organisés en syndicats pour faire entendre vos revendications auprès des autorités locales ou nationales ?

B.J-T : Non, nous ne sommes pas organisés en syndicats. Mais vu l'effectif qui ne cesse de grandir avec les nouveaux arrivants dans le métier, l'idée est en examen. Cela ne va plus durer.

LDB : Ce métier est-il rentable ou non ?

B.J-T : S'il ne l'était pas, on n'aurait pas vu de nombreux jeunes en train de l'exercer. Il permet de lutter efficacement contre la pauvreté et offre des possibilités d'insertion socio-professionnelle à la jeunesse. Nous souhaitons que le secteur soit organisé par les pouvoirs publics. Encore que nous subissons une concur-

rence quelque peu déloyale des vendeurs de fleurs artificielles.

LDB : Quels sont vos clients potentiels ?

B.J-T : Ce sont des Congolais et surtout des étrangers. Les fleurs naturelles embellissent nos habitations et permettent de lutter contre certains parasites enfuis dans l'air que nous respirons.

LDB : Quel appel pouvez-vous lancer aux autorités du pays ?

B.J-T : Qu'elles aient un regard attentif en vers ce métier. L'émergence du Congo à l'horizon 2025 prônée par le chef de l'État passe aussi par la prise en compte des métiers comme le nôtre qui permet de lutter contre l'oisiveté de la jeunesse. Si dans d'autres pays par exemple, ce métier a déjà pris de l'envol, pourquoi pas au Congo ?

Propos recueillis par Faustin Akono et Séverin Ibara

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les autorités policières se mobilisent contre le phénomène « Kuluna »

Le phénomène « Kuluna » consiste pour les bandits à ravir des biens à une tierce personne par la force. Il a été au centre du point de presse animé le lundi 3 mars par le colonel Jules Moukala Tchoumou, directeur central de la sécurité publique et porte parole de la police nationale.

Cette communication était en rapport avec l'augmentation du taux des actes criminels perpétrés par des bandes organisées dans la capitale économique depuis le 28 février dernier. « Il s'agit du phénomène kuluna qui provient de la République démocratique du Congo. 90 personnes composées des étrangers et des Congolais ont été interpellées par les services de police en trois jours seulement. Le directeur général de la police congolaise, le général de brigade Jean François Ndenguet a instruit les policiers des départements de Pointe-Noire et du Kouilou pour que les populations continuent à vaquer librement à leurs occupations quotidiennes. Il n'existe pas dans la capitale des quartiers ou les zones de non droit. Les étrangers ne doivent pas profiter de l'hospitalité des Congolais



Le colonel de police Jules Moukala Tchoumou (au fond) présidant la réunion pour semer les actes criminels », a déclaré le colonel Jules Moukala Tchoumou. Il a saisi l'occasion pour demander aux populations de collaborer de plus en plus avec les services de police de la ville en dénonçant tous les auteurs de trouble et les bandits qui existent dans certains quartiers de la capitale. À cet effet, quelques numéros de téléphones des responsables de police des deux départements ont été communiqués au public (05-582-81-64 ; 06-668-23-42 ; 06-668-57-35 ; 05-551-17-20 ; 05-551-31-64 et autres).

Il faut dire que les personnes saisies l'ont été avec plusieurs armes blanches qui leur facilitent l'accès dans des domiciles et des fausses pièces d'état civil : machettes, arache-clous, cisailles, tournevis, marteaux, faux passeports et un sac plein de chanvre. Certains quartiers de la capitale comme Sangolo, Tsali, Raffinerie, Siafoumou sont réputés pour des actes criminels. C'est grâce à l'opération « Kumu » qui signifie en dialecte vili « panthère » que ces nombreux malfaiteurs ont été arrêtés.

Séverin Ibara

JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE

25 jeunes formés à la conception des projets

Débutée le 22 février, cette session s'est achevée dimanche 2 mars dans un hôtel de la ville océane, en présence de René Nkounkou, président national de la Jeune Chambre Internationale (JCI).

« Près de 25 membres actifs de la Jeune Chambre Internationale Victory du département de Pointe-Noire ont bénéficié pendant le séminaire de la matière et des capacités utiles pour rédiger et gérer un projet. La réalisation de plusieurs projets et autres séminaires basés sur le management, le leadership, le civisme, la citoyenneté, seront organisés conformément au plan d'action de l'année 2014 de la Jeune Chambre Internationale Victory », a déclaré Ermes Wilfried Malanda, président de la JCI Victory pour l'année 2014 à Pointe-Noire.

En effet, ce séminaire qui a traité de plusieurs thèmes suivis de cas pratiques, s'était fixé des objectifs visant le renforcement des capacités des membres de la JCI Victory, avec d'autres membres des structures sœurs sur les techniques, méthodes et outils de conception et d'élaboration du projet. À l'issue de celui-ci, les participants seront capables de définir un projet et ses caractéristiques ; de maîtriser les différentes étapes de conception d'un projet et les outils qui vont avec ; et de présenter un document de projet de qualité.

La fin du séminaire était sanctionnée par la remise des attestations aux participants. Le séminaire a eu l'appui de Stanislas Lisseme Tsoumou, un agent du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). La JCI Victory est une organisation locale membre de la Jeune Chambre Internationale de la République du Congo. Cette dernière compte sept organisations locales membres dont deux à Brazzaville, une à Nkayi et quatre à Pointe-Noire.

S.I.

COUPE DE LA CAF

Cara garde ses chances de qualification face à Étoile sportive du Sahel

Le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) a battu Étoile sportive du Sahel de la Tunisie, sur un score d'1 but à 0, le 1er mars, à l'ex stade Municipal de Pointe-Noire, débaptisé la veille de cette rencontre en Complexe sportif de Pointe-Noire, en match aller des seizièmes-de-finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Cette courte victoire d'1 but à 0 garantit tout de même les chances de qualification du club congolais en quart-de-finale de la Coupe de la CAF. Mais les Congolais ne devraient pas déjà se frotter les mains car la qualification se jouera dans une semaine en terre tunisienne face à une habituée des compétitions, qui évoluera à domicile avec la chaleur de son public.

L'unique but du match a été l'œuvre de Beranger Richy Itoua à la 43e minute, suite à un corner exécuté par Yannick Tusilu Bazola de la droite vers la gauche. Très vigilants sur la ligne arrière, les Aiglons ont développé un jeu plus défensif pour contrer les attaques des Tunisiens. Ce qui s'explique par l'unique occasion de but concrétisée. De même pour leurs adversaires qui ont eu un seul tir cadré non concrétisé à la 37e minute par Troudi Marouen.

En deuxième mi-temps, les Tunisiens ont mis la pression pour revenir au score, mais le portier aiglon Tahourou Yagnelé et sa défense sont restés imperturba-



Une attaque tunisienne surveillée de près par trois Aiglons "crédit photo adiac"

bles devant les assauts des attaquants tunisiens, physiquement plus grands. L'égale était possible si Dramé Z Michailou concrétisait à la 57e minute une occasion nette désorientée juste à l'entrée de la lucarne des Aiglons par un défenseur.

Éliminé au tour préliminaire lors de sa dernière participation en 2009 au tour par Primero Agosto d'Angola écrasé hier par les Léopards 4-1, Cara ne pourrait accé-

der au troisième tour de la compétition que s'il arrivait à réaliser une victoire, un match nul ou encore une défaite d'1 but à 2. Mais, si les Tunisiens d'Étoile du Sahel, vainqueur de cette compétition en 2006, s'imposent par 2-0 ou 3-1, Cara sera éliminé.

Pour l'heure, tout est encore en faveur des Congolais qui croient à leur qualification comme le souligne Jean-Pierre Raoul Shungu, l'entraîneur des Aiglons. « La vic-

toire n'est pas assez mais, l'essentiel a été fait. Nos chances restent intactes. L'Étoile du Sahel est une équipe expérimentée et nous avons joué avec beaucoup de vigilance pour éviter d'encaisser un but qui allait tourner à leur avantage. C'est ce qui nous rassure de faire un bon résultat dans une semaine en Tunisie. Le bon résultat ce n'est pas forcément une victoire mais un nul ou 1-2 », a-t-il expliqué. De son côté, Roger Lemère, l'en-

traîneur de l'Étoile sportive du Sahel, n'en revenait pas après le match. « Cara a dominé, ses joueurs ont joué intelligemment, car l'efficacité d'une équipe c'est de concrétiser. On a été dépassé par Cara qui a été remarquable. Je suis surpris car on a été perturbé par la technicité de certains joueurs, mais, de toutes les façons, ce sont des choses qui arrivent. Qui vivra verra », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

L'AC Léopards de Dolisie est bien parti

Tychique Ntela Kalema et Césair Gandzé ont fait exploser le stade Denis-Sassou-N'Gusso en réalisant chacun un doublé permettant aux Fauves du Niari d'effectuer, le 8 mars, le déplacement de Luanda avec un avantage psychologique conséquent.

L'Athlétic club Léopards s'est imposé le 2 mars au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie 4-1 devant Primeiro d'Agosto, en match comptant pour les seizièmes-de-finale aller de la Ligue africaine des champions. Une victoire dédiée à Dieu qui ne cesse de manifester sa grâce à l'équipe de Rémy Ayayos Ikounga. La brillante victoire de l'AC Léopards soumet le Primeiro d'Agosto à une rude épreuve bien que rien ne soit impossible dans le monde du football. Pour éliminer les Léopards, les Angolais doivent l'emporter sur un score de 3-0. Mais au fil des compétitions, le club de Dolisie, qui a acquis la maturité et du galon, pourrait s'attacher à un argument de taille. Sa tradition de marquer à l'extérieur pourrait compliquer davantage la mission des Angolais. Les Fauves du Niari ont terminé la première manche avec une note satisfaisante. La présence de Rudy Guelord Bhebey Ndey, qui revient d'une blessure à la pointe de l'attaque, a permis à

l'AC Léopards de Dolisie de retrouver tout son potentiel offensif. Le capitaine de l'AC Léopards n'a pas trouvé le chemin des filets mais il était dans tous les bons coups de cette victoire qui s'est dessinée très rapidement. Trois minutes ont suffi aux Fauves du Niari pour trouver le chemin des filets. À l'origine de l'action, une surcharge sur Rudy Guelord Bhebey Ndey. Ntela Kalema sur coup franc transforme la faute en but. Les Angolais réagissaient dans la foulée sur un coup franc également de Claudio Adao. Sa tentative est détournée en corner par Chancel Massa très inspiré sur ce coup. Les joueurs de Primeiro se créent une nouvelle situation de but à la 18^e minute. Mateus da Costa, oublié par la défense des Léopards de Dolisie, a vu sa reprise passer au-dessus de la barre transversale. L'AC Léopards retrouvait confiance et sérénité dans les minutes qui suivaient. Et le bel enchaînement Mahamane Cissé-Bhebey-Ndey et Césair Gandzé fait la différence à la 30^e minute. Le débordement sur le franc droit complé d'un centre dans la surface, trouve Guelord Bhebey-Ndey. Le capitaine des Léopards ne frappe pas le ballon mais fait une talonnade à Césair Gandzé qui, du plat de pied, bat le gardien angolais. Mais à 2-0, Léopards va commet-

tre une erreur monumentale par le biais de son attaquant Lie Pato Ngavouka. Sa perte de ballon tout près de la surface a fait le bonheur de Manuel Afonso. Après avoir accompli un geste technique exceptionnel face au défenseur des Léopards, il place le ballon dans le filet opposé hors de portée de Chancel Massa. Ce but valait de l'or à la fin de la première partie puisque Césair Gandzé manquait la balle de match à la 40^e minute. Sa frappe passait à côté des buts alors que le plat du pied lui aurait permis de porter l'addition à trois. Ce n'était qu'une partie remise. Puisque dès la 53^e minute, les Léopards imposent leur puissance et leur efficacité. Sur un long ballon adressé par Ngavouka, Rudy Guelord Bhebey Ndey provoque un penalty consécutif à une faute commise contre lui dans la surface de réparation. Ntela Kalema transforme le coup de pied de réparation en but à la 54^e minute. Les Fauves du Niari font le break à la 64^e minute pratiquement dans les mêmes dispositions que le deuxième but. Guelord Bhebey Ndey balance le ballon à Fred Romaric Rogombé. L'international gabonais met à profit sa vitesse pour s'échapper sur le flanc droit. Il adresse un centre vers Césair Gandzé. Ce dernier d'une talon-

nade, inscrit le quatrième but et son troisième depuis le début de cette compétition.

Les Fauves du Niari iront à Luanda en concurrent averti

Les espoirs des Angolais de faire un bon résultat à Dolisie s'effondrent. Le plus dur étant fait. Il ne reste qu'aux Léopards de Dolisie de confirmer le 8 mars à Luanda lors de la manche retour. Car l'année dernière, les Fauves du Niari s'étaient inclinés sur le même score de 4-1 à Kano avant de réussir l'exploit 3-0 au match retour. Cela fait bien longtemps que les Fauves du Niari s'étaient imposés sur un score aussi large en compétition africaine. La dernière remontée à 2010 lors de leur premier match de la coupe d'Afrique à Dolisie où les Léopards s'étaient imposés 4-0 devant Dragon de la Guinée Équatoriale. «*Quatre buts marqués est une bonne chose. Ce que je regrette c'est le but encaissé. Effectivement on m'avait prévenu d'être très vigilant sur ces actions. Malheureusement, on fait une erreur que nous payons cash. On savait dès le départ comment cette équipe allait jouer. On n'a pas été très surpris. On savait également ce qu'il fallait faire pour être plus efficace que le dernier match. Les garçons l'ont très bien fait. Nous avons gagné 4-*

1 mais nous ne sommes qu'à la moitié du parcours. On a un match à Luanda qui va être très compliqué parce que l'équipe adverse va montrer ses qualités. On a pris une bonne option mais il y a le travail à terminer la semaine prochaine», a déclaré Patrick Aussems, l'entraîneur des Léopards de Dolisie. Il nourrit tout de même quelques regrets sur la convocation de huit de ses internationaux dans leur équipe nationale. Ce qui pourrait selon lui handicaper la préparation du match retour.

Composition des équipes Léopards : Chancel Massa, Kevin Andouana, Chuldran Miangounina, Jean Patrick Abouna Nzana, Davy Dimitri Bissiki Magnokélé, Preston Lakolo, Césair Gandzé puis Sagesse Babélé (79^e minute), Lie Pato Ngavouka puis Fred Romaric Rogombé (63^e minute), Rudy Guelord Bhebey Ndey et Mahamane Cissé puis Moïse Nkounkou (70^e minute).

Primeiro d'Agosto : Massunguna Afonso, N'dieu Massadila, Paca Alvaro, Osvaldo Diniz, Kuagica David, Claudio Adao, Hugo Marques, Mateus Da Costa puis Guilherme Afonso (63^e minute), Osvaldo Oliveira puis Regio Zalata (70^e minute), Manuel Afonso et Jackson Chileschi.

James Golden Eloué

CHALLENGE BLAISE ADOUA

Les équipes de football emboîtent le pas

Le tournoi qui n'avait connu jusque-là que les rencontres de nzango, a vu les footballeurs entrer en compétition le week-end dernier au stade Marchand.

La première rencontre de football de la première édition du challenge Blaise Adoua a opposé Bimangou à Mbama-Sport, le 1^{er} mars. Le programme de la compétition prévoyait, en effet, les rencontres du ballon rond à cette date, en dehors des confrontations de nzango par lesquelles la compétition s'est ouverte le 22 février à Brazzaville. Les équipes Bimangou et Mbama-Sport se sont séparées sur un score d'un but partout. La première équipe avait ouvert la marque dès l'entame de la deuxième mi-temps. Dans le dernier quart d'heure, Mbama-Sport est revenu au score. Les

deux équipes se sont donc contentées d'un point chacune. Les rencontres de football vont se poursuivre, chaque week-end, suivant le calendrier de la compétition. Huit équipes se disputent le trophée mis en jeu.

Les résultats du nzango

Abo-Sport a pris le dessus sur Espoir de Makélékélé 37 à 33. Suite à cette victoire, l'équipe vainqueur a repris confiance après son match nul de 31 buts partout face à la Gendarmerie à l'ouverture de la compétition. Abo-Sport qui a remporté le trophée mis en jeu, peut donc y croire. Pourvu que l'équipe ne fasse pas d'erreurs fatales lors des matchs à venir puisque les autres formations ne se laisseront pas faire. Dans l'autre rencontre, la Gendar-

merie s'est imposée devant AS Moufouma 41 à 40, dans un match âprement disputé. L'écart d'un but entre les deux formations en témoigne. La victoire permet à l'équipe de la Gendarmerie d'être au même pied d'égalité qu'Abo-Sport. AS Moufouma n'a pas démerité pour autant. Cette équipe, rappelons-le, est la première à avoir enregistré une victoire dans cette compétition 39 à 33 face à Onemo lors de la première journée. Sa défaite devant la Gendarmerie n'est qu'un accident de parcours. AS Moufouma a promis de se relever.

Le match qui a opposé Les Gentilles à Océan du Nord, s'est soldé par la victoire de la première équipe 44 à 31. Océan du Nord qui avait perdu son premier match face à Papa Roma, est donc à sa deuxième défaite. Son ambition de remporter le titre s'envole. Puisque son résultat n'ouvre aucune porte des demi-finales. En revanche, Les Gentilles peuvent y croire malgré leur défaite au premier match. Cette récente victoire les rassure. Par ailleurs, la DGAFE a remporté son deuxième match par forfait puisque Zig Zag s'est retiré de la compétition. La victoire, par forfait, de toutes les équipes qui devraient en découdre avec Zig Zag, est donc garantie.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Les Diables rouges ont quitté Paris pour Tunis hier matin

Lundi matin, six Diables rouges ont embarqué, à Orly, en direction de Tunis, où ils étaient attendus par Claude Le Roy, qui avait voyagé à l'aube. Les joueurs ayant joué dimanche (Doré, Mouithys, Ndinga et Malonga) devaient rallier la capitale tunisienne directement depuis leur pays d'attache. Ondama et Moussilou, en voisins, arrivaient également de leur propre côté. Christopher Maboulou et Brice Samba junior, sauf surprise de dernière minute, ne feront pas le déplacement.

Ils étaient six à embarquer à Orly, lundi matin, à 9h : Maël Lépicier, Christoffer Mafoumbi, Amine Linganzi, Igor Nganga, Prince Oniangué et Franci Listingi. Ils ont atterri en fin de matinée à Tunis où les attendaient Claude Le Roy, arrivé sur place très tôt le matin.

Delvin Ndinga qui devait rejoindre le groupe «parisien» a eu un empêchement au départ d'Athènes et voyagera plus tard. Au départ de Sofia, Ankara et Lisbonne, Fodé Doré, Lys Mouithys et Chris Maroungue (crédits photo adiac) longa auront également rejoint le groupe le lundi.

Malgré des tête-à-tête avec Claude Le Roy, qui a multiplié les déplacements ces derniers jours (Angleterre, Châteauroux et le Parc des Princes), Christopher Maboulou et Brice Samba junior ne seront pas à Tunis. Les deux jeunes Franco-Congolais ne seraient pas restés insensibles au discours du sélectionneur des Diables rouges. Mais ont demandé un délai de réflexion supplémentaire.

C'est en tous cas un groupe compétitif qui devrait affronter la Libye mercredi à Tunis. Le secteur offensif est en forme avec, ce week-end, des buts d'Oniangué, son 8e de la saison, de Listingi, son 10e et de Doré, son premier en Bulgarie.

Camille Delourme



Une phase de jeu du match Bimangou contre Mbama-Sport crédit photo Adiac